APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 16 *No. 76* *Mercredi 2 septembre 1981* *16 pages* *0.50*

LE RAPPORT BERUBE: ON EN PARLERA ENCORE A L'AUTOMNE

La résolution finalement adoptée par le Conseil général du samedi 29 août dernier remettait à une réunion subséquente toute décision devant faire suite au rapport Bérubé. Cette décision fut prise après une discussion assez longue et complexe en fin d'après-midi. Il fut donc décidé:

1) Que le Conseil exécutif avec les personnes-ressources de l'ACFA fassent une mise en commun des recommandations provenant des ateliers de discussions qui eurent lieu au début de l'après-midi.

2) Que ce travail soit expédié et reçu des régionales de l'ACFA au moins trente jours avant la réunion ordinaire du Conseil général.

3) Qu'un Conseil général ordinaire soit retenu pour décider des solutions et des changements à apporter à l'ACFA.

voir amendement page 2

LA COTISATION A L'ACFA SERA DOUBLEE

En effet, les représentants des régionales de l'ACFA, réunis samedi le 29 août dernier, en Conseil général a voté en faveur d'augmenter la cotisation simple de l'ACFA de $5 à $10 par année. Selon M. Gilles Cadrin, président du comité du membership et l'auteur de cette proposition, il est nécessaire d'augmenter cette cotisation simple pour permettre à l'ACFA provinciale d'au moins couvrir les dépenses encourues par ce service. Deuxièmement, cela remettrait une partie de la responsabilité des coûts du membership aux personnes qui deviennent membres de l'ACFA en prenant une cotisation simple. Jusqu'ici le service du membership était presqu'entièrement supporté par les membres qui avaient adhéré à la Sécurité familiale, service d'assurance-vie offert aux membres de l'ACFA.

De fait, la première motion demandait d'augmenter la cotisation simple à $15, mais elle fut défaite par a-

voir membership page 2





Les représentants des régionales de l'ACFA participaient au Conseil général samedi le 29 août dernier

LA F.F.H.Q. SOUSCRIT A CERTAINES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION KENT.

OTTAWA -- La présidente de la F.F.H.Q., Mlle Jeannine Séguin, s'est dite d'accord aujourd'hui avec la proposition de la Commission Kent voulant que soient établis des conseils de presse provinciaux ou régionaux.

Mlle Séguin a souligné que de tels conseils devraient toutefois prévoir dans leur composition des représentants des francophones hors Québec. Selon la présidente de la F.F.H.Q. «les francophones hors Québec ont eu fréquemment à subir les inconvénients causés par des reportages ou des analyses publiés dans les journaux anglophones, qui ne correspondaient pas à la réalité qu'ils vivaient et qui présentaient souvent une vision tronquée de leurs revendications. Des conseils de presse provinciaux ou régionaux pourraient permettre aux francophones de faire entendre leurs doléances et de replacer certains faits dans leur juste perspective».

Mlle Séguin a par ailleurs ajouté qu'elle accueillait favorablement la proposition voulant que soit créée une fondation ou un institut national de formation pour assurer le perfectionnement professionnel des journalistes:

«Un tel institut pourrait, entre autres choses, voir à dispenser des cours ou à organiser des colloques et des ateliers de façon à permettre aux journalistes anglophones de mieux comprendre la situation des francophones hors Québec et les problèmes auxquels ils sont confrontés», de

voir Kent page 2

LE CARREFOUR: UN SERVICE INDISPENSABLE

«Le magasin Le Carrefour est un service essentiel à la francophonie qui nous coûte peu cher. C'est un service que les gens apprécient énormément». Telle est la déclaration de Jean-Louis Dentinger, président du Carrefour, lors de la présentation de son rapport au Conseil général de samedi le 29 août. Grâce à l'aide reçue du gouvernement au Québec dans le cadre du programme d'aide technique à la francophonie hors Québec, administré par le Ministère des affaires intergouvernementales en collaboration avec la Fédération des Fran-

voir spécialistes page 2



Jean-Louis Dentinger, président de Carrefour

SOMMAIRE

AMENDEMENT

suite de la page 1

Un amendement voulant réunir le Conseil général pendant deux jours et l'autre voulant un Conseil général spécial furent défaits.

Juste un peu plus d'une heure a été accordée aux soixante quelques membres du Conseil général pour étudier en ateliers les 16 recommandations du rapport Bérubé et 3 ou 4 suggestions apportées par les régionales de St-Paul, Fort McMurray et Calgary. Il était évident à entendre les rapports des 5 ateliers qu'aucun consensus s'est fait sur aucune recommandation. Même que parfois il semblait y avoir autant d'opinions que de régionales à l'ACFA.

Le Conseil général a donc pris la seule décision possible, soit: de remettre le dossier à l'exécutif, faire une étude approfondie en région et revenir à une autre date pour essayer encore une fois d'arriver à trouver quelques issues.

KENT

suite de la page 1

préciser Mlle Séguin.

A l'instar de la Commission Kent, la présidente de la F.F.H.Q. a déploré le fait qu'aucun francophone ne soit assigné aux bureaux régionaux de la Presse Canadienne dans l'Ouest et dans les Maritimes. Mlle Séguin aurait souhaité toutefois des propositions plus précises de la part des Commissaires en vue d'améliorer un tel état de chose à la Presse Canadienne.

Abordant enfin la question du peu d'intérêt que porte la presse de langue anglaise aux problèmes et aux dossiers touchant les francophones hors Québec, Mlle Séguin a dit regretter que la Commission ne se soit pas penchée sur les causes expliquant un tel phénomène de même que sur les solutions susceptibles d'être envisagées pour y remédier.

SPECIALISTES

suite de la page 1

cophones Hors Québec, deux spécialistes dans ce domaine des librairies ont fait une étude des opérations du Carrefour en tant qu'entreprise commerciale.

La grande majorité de leurs recommandations ont été acceptées et mises en vigueur. Le service offert par le Carrefour s'est depuis beaucoup amélioré.

En plus, Mme Miriame Laberge-Deslauriers, membre du Comité du Carrefour et Mlle Claire Lafrenière, Directrice, sont à faire l'étude du marché à l'aide d'une subvention obtenue du Fonds St-Jean et du gouvernement du Québec.

Malgré des prévisions budgétaires qui permettent d'espérer un modeste profit à la fin de l'année financière, il reste que certains Carrefours en régions subissent des pertes considérables. Un concours de circonstances a fait que cette situation existe. D'une part sur l'approvisionnement de matériel, les régionales ne reçoivent pas toujours le même rabais de 20%. Parfois les rabais ne sont que de 10% et parfois rien du tout. Ajouter à cela le fait que les régionales doivent accorder un rabais de 10% aux membres de l'ACFA sur tout achat et il devient difficile d'opérer à profit. Une solution à se dilemme se fait attendre.

MEMBERSHIP

suite de la page 1



M. Gilles Cadrin, président du Comité du Membership

mendement. Le Directeur du service du membership et de la Sécurité familiale, M. Eugène Trottier, s'est dit satisfait de ce résultat car du $10 de cotisation $5 ira comme toujours aux régionales de l'ACFA et le 5 dollars additionnel reviendra à l'ACFA provinciale pour amoindrir le fardeau financier de ce service.

Etoiles et télescopes

par Roger Gagnon *Conférencier au Planétarium Dow*

EINSTEIN ET LE QUASAR DOUBLE

[S.O.P.] Albert Einstein est décédé depuis longtemps, mais sa théorie de la Relativité continue de recevoir des confirmations des diverses branches de la science. La toute dernière vient de la découverte d'un quasar double.

Un quasar, c'est un simple point lumineux visible uniquement dans les plus gros télescopes, mais c'est aussi une source d'énergie fantastique, qui fait que les quasars sont les seuls objets visibles jusqu'aux confins de l'univers. Les astronomes en connaissent maintenant plusieurs milliers, répartis au hasard dans toutes les directions de l'espace. Or les radio - astronomes de Jodrell Bank, en Angleterre viennent d'en découvrir deux situés tellement près l'un de l'autre (6 secondes d'arc), que la probabilité d'un tel événement est pratiquement nulle; ces deux quasars pourraient être cachés en même temps par l'épaisseur d'un crayon situé à 200 mètres de vous.

L'analyse spectroscopique révéla que les deux quasars étaient situés également à la même distance. Les astronomies concluent que ces deux quasars étaient en réalité les deux images d'un même objet, et qu'il devait exister une sorte de "lentille gravitationnelle" entre cet objet et la Terre, un objet probablement très massif qui dévierait les rayons lumineux, en accord avec la théorie de la Relativité. Einstein avait prédit en effet, en 1936, qu'une galaxie pouvait dévier la trajectoire d'un rayon lumineux à la condition d'être très massive, et qu'ainsi on pourrait voir deux images d'un même objet situé derrière. Cela semblait être le cas.

Il restait à découvrir cette fameuse galaxie. On fit appel au télescope le plus puissant des États-Unis, celui de 200 pouces de diamètre du Mont Palomar, en Californie, et on découvrit une faible galaxie (de 19e magnitude) entre les deux quasars. Son spectre indiquait qu'elle est située environ 4 fois plus près que le quasar double. C'est donc elle, probablement, qui joue le rôle de lentille gravitationnelle. La découverte fut faite en décembre 1979.

Mais il y a mieux: la même équipe d'astronomes vient de découvrir au printemps dernier, un quasar triple! Les trois images sont disposées en triangle et l'une des trois est beaucoup plus brillante que les deux autres. Les spectres des trois objets sont identiques, ce qui semble indiquer encore une fois une lentille gravitationnelle.

Cependant, on n'a pas encore découvert la "lentille"; aucune galaxie n'apparaît devant les trois quasars.

William Wyler disparaît

Mulhouse vient de perdre le plus célèbre de ses fils, comme on dit dans les discours officiels, avec la mort soudaine, à Beverly Hills, de William Wyler à l'âge de soixante-dix-neuf ans. À vrai dire, malgré sa naissance alsacienne et de fugitives études en Sorbonne, Wyler n'avait conservé aucun lien avec notre pays et notre cinéma. Wyler, c'était au contraire l'un des derniers géants de Hollywood, le réalisateur académique et somptueux des "grands espaces" de "la Loi du Seigneur" ou de "Ben Hur". Mais peut-être valait-il un peu mieux que cela.

André Bazin et les jeunes loups de la "Revue du cinéma" s'émerveillèrent après la guerre de films comme "les Plus Belles Années de notre vie", qui privilégiaient plans-séquences et profondeur de champ. Il y avait là un classicisme pur de la mise en scène, une superbe économie de moyens au service d'une dramaturgie au demeurant fort bourgeoise. Wyler ou l'anti-virtuose... Par la suite, sa carrière allait se révéler cahotante. La dernière très belle surprise qu'il devait nous ménager, ce fut "l'Obsédé", en 1965, ce film magique, insolite, tragique et drôle à la fois, d'après le roman de John Fowles, où l'on voyait un collectionneur de papillons s'épuiser à séquestrer la jeune fille de ses rêves.

Aujourd'hui donc, Ford est mort, Walsh est mort, Hawks est mort, Hitchcock est mort, William Wyler est mort aussi —et le cinéma américain lui-même ne se sent pas très bien.

les petites annonces

L'IMPRIMERIE VOYAGEUR: A VENDRE

Le Comité de l'imprimerie a fait son rapport final sur la situation précaire de cette imprimerie, anciennement propriété des Oblats de Marie Immaculée et mieux connue sous le nom de La Survivance Printing Ltd. Ce rapport reçu à la réunion du Conseil exécutif de l'ACFA propriétaire actuel de l'imprimerie, contenait la recommandation sévère de vendre cette entreprise à quelconque intérêt privé qui s'y intéresserait. Le Conseil exécutif a fait sienne cette recommandation et l'a présentée au Conseil général de samedi dernier, le 29 août, sous forme de proposition. Après une assez longue discussion, elle fait acceptée à l'unanimité, sans abstention aucune.



De gauche à droite: M. Aimé Déry, président du Comité de l'imprimerie, Me Georges Arès et M. Hector Therrien conseillers.

Des difficultés financières sérieuses de l'ordre de $350,000. et plus, des créanciers de plus en plus impatients et un inventaire à refaire ont été les principaux motifs de cette décision des plus importantes. Les raisons évoquées pour expliquer cette situation néfaste sont les déficits occasionnés par le journal LE FRANCO depuis quelques années et une très mauvaise gérance.

Pour reprendre le dessus maintenant il faudrait un versement de l'ordre de $150,000 à $200,000. de nouveaux fonds et un directeur-gérant fort compétant. En plus, les chances de succès d'une entreprise commerciale de ce genre est mieux assuré par un propriétaire que par un comité de volontaires qui n'est engagé que par un sens du civisme.

Pour ce qui est du journal LE FRANCO, rien ne change puisque depuis déjà plus de sept mois l'ACFA elle-même s'est rendue totalement responsable d'en assurer la survie, dispensant ainsi l'imprimerie qui l'avait assumée pendant 54 ans.

L'ACFA N'AIDERA PAS CARDA

Le Comité mis sur pied par le Conseil général du mois de juillet pour étudier la nature de l'aide possible de l'ACFA à CARDA a rapporté au Conseil général de samedi dernier, le 29 août, qu'aucun moyen a été trouvé pour arriver à prêter main forte à cet organisme coopératif qui connaît des difficultés d'ordre financier.

Donc, il fut proposé de rien faire pour le moment, sauf de suivre les développements à CARDA dans un esprit de solidarité et de continuer à en informer le Conseil général et l'exécutif de l'ACFA. Selon Me Durocher, président de ce Comité spécial d'étude,: «Il semblerait que CARDA sera en mesure de s'en sortir seul».



Me Hervé Durocher, président du Comité d'étude

La tentative de solution qui avait été la plus prometteuse et la seule retenue par le Comité était celle qui aurait amené dans un projet commun l'ACFA, CARDA, la Caisse Francalta et les Oblats. Il s'agissait de prendre les deux lots que possèdent CARDA, d'acheter en plus deux autres lots en annexe et de construire un édifice à bureaux. Pour assurer le changement de zonage de la ville d'Edmonton il était essentiel de faire l'achat de ces deux lots supplémentaires. Or, il advient qu'un des deux propriétaires a nettement refusé de vendre à aucun prix. En même temps, la Caisse Francalta annonçait son retrait du projet en raison de restrictions financières. Le projet est donc tombé et l'ACFA se trouvait donc dans l'impossibilité de venir à la rescousse de CARDA.

A TRAVAIL EGAL

[S.O.P.] - Une nouvelle est tombée dernièrement, qui va raviver l'espoir de beaucoup, et augmenter les affres de nombreux autres: ces derniers sont une minorité, mais ce sont eux qui tiennent le plus souvent les cordons de la bourse.

Ça n'a l'air que d'une petite nouvelle sans importance, perdue dans une page lointaine du journal, mais elle pourrait faire des vagues. Ça se passe à San Jose [Californie], ville qui se donne à elle-même le nom de "Capitale Mondiale du Féminisme". Et pour cause!

Le 14 juillet dernier [les Françaises auraient aimé cela!], un accord signé entre les employés municipaux et les autorités de la Ville a donné aux femmes le même salaire qu'aux hommes pour un travail comparable [il n'est même pas nécessaire que le travail soit le même...].

Ça semble normal, évident même, n'est-ce pas? Mais cela a quand même nécessité une étude, des plaintes syndicales et 9 jours de grève, pour en arriver là!

Il faut dire que le maire de San Jose est une femme, et que 7 conseillers municipaux sur 12 sont des femmes, ce qui tendrait à montrer que les femmes doivent prendre le pouvoir quelque part pour se faire justice...

Et ce n'est pas du "féminisme", en fait, mais un simple acte d'équité. Il n'est pas "normal", n'est-ce pas, qu'une femme soit payée 30 ou 40% moins cher qu'un homme? Et pourtant!!

ÉDITORIAL

VIVRE LA PRESSE LIBRE

La liberté de la presse ne doit pas appartenir aux seuls propriétaires de journaux, mais au peuple.

C'est là on dirait le souhait que fait l'auteur de la Commission sur le journalisme au Canada, M. Tom Kent. L'étude de cette Commission royale a été rendue publique dernièrement et a très vite suscité une tollée de protestations en provenance des journalistes, des éditorialistes et des propriétaires de ces journaux que la Commission avait étudiés. On a même accusé M. Kent de journaliste frustré, qui avait une dent contre les journaux, et qui aurait profité de l'occasion pour faire descendre sa rage, sans pitié aucune, sur toute la presse écrite et particulièrement sur les propriétaires des journaux qui jouissent d'un monopole incontesté.

Sans être aveuglément d'accord avec toutes les recommendations de la Commission Kent, il faut quand même reconnaître que sa vision de la réalité, et des conséquences possibles dans un avenir proche qui découleront de cette réalité actuelle, est exacte. Dans peu de temps, quelques décades à peine, la compétition journalistique a disparu complètement. Même dans les villes où il y a deux quotidiens, il n'y a plus de compétition. L'heure de publication est différente, la population cible diffère également et à toute fin pratique l'un ne nuit pas à l'autre. Même que dans certaines villes, les deux quotidiens appartiennent à un seul propriétaire.

Les journaux reçoivent 4/5 de leur revenu de l'annonce et 1/5 seulement de la vente du journal par abonnement ou autrement. Il est évident aussi que pour le commerce ou l'organisme qui veut annoncer, un seul journal c'est plus efficace et moins cher. Mais par contre cela veut dire que ce journal profite d'un monopole.

Ce monopole ne serait pas tellement dangereux si ce n'était pas du résultat possiblement néfaste sur le contenu du journal, soit: les nouvelles, les éditoriaux etc. Celui qui jouit d'un monopole risque d'y mettre moins d'effort et surtout moins d'argent pour assurer un contenu de qualité, un contenu qui reflète les plus hauts standards du journalisme.

La Commission Kent réalise aussi qu'il est impossible pour des raisons d'économie de retrouver cette compétition d'antan, guardienne de la qualité dans le journalisme. Il reste donc d'essayer de remplacer cette compétition avec autre chose, soit une législation qui selon la Commission Kent aurait pour objectif d'assurer la liberté de la presse à travers le Canada contre les subversions possibles de l'intérêt financier provenant de l'extérieur du secteur journalistique. Evidemment, il appartient au Parlement canadien de légiférer en ce sens.

D'accuser le gouvernement de vouloir s'ingérer dans les journaux pour effectuer un contrôle indu et empêcher la libre expression d'idée (comme l'ont fait plusieurs journaux) est la preuve même de la nécessité d'accepter les recommandations de la Commission Kent.

LETTRES OUVERTES

Lettres à l'éditeur

LE FRANCO vous invite à exprimer votre opinion sur n'importe quel sujet qui vous tient à coeur. Toute lettre qui nous parvient pour publication dans les «Lettres à l'éditeur» doit contenir la signature véritable de l'auteur, son adresse et son numéro de téléphone, mais nous pouvons à la demande du signataire, employer un nom de plume pour protéger l'anonymat. Toute lettre sera publiée, in extenso en autant que possible, à condition qu'elle ne soit pas sujette à libelle.

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 120,000 Franco-albertain depuis l'année 1928.



Directeur-rédacteur
Paul Denis

Composition:
Lynda McCollough

Administration:
Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10014 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: (403) 423-5672.

L'abonnement annuel vaut:

1 an: $15.00
2 ans: $20.00

Le FRANCO est imprimé sur les presses de Westweb Press, P.O. Box 5088, Station E, Edmonton, Alberta, T5P 4C1.

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

ON VEUT SAVOIR OU F.J.A. S'EN VA...

D'après un article paru dans l'édition du Franco Albertain en date du 29 juillet 1981, les gens intéressés à la survie de l'Association doivent être très inquiets.

Rassurez-vous... faut pas se fier à tout ce qui saute aux yeux et surtout pas aux propos émis par une personne frustrée à qui on a recommandé de démissionner.

Voici quelques rectifications. 1er paragraphe: LA CLAC AU LAC n'a pas été mise sur pieds par les MEMBRES de F.J.A., mais par les employés de F.J.A., ceux-ci aidés par un contractuel embauché expressément pour coordonner ce festival. Les MEMBRES de FJA ont pour leur part, lors d'une assemblée, émis leur désir d'avoir un tel festival historique et l'ont inclus dans leur plan d'action.

3ième paragraphe: Pour ce qui est de préférer quitter le poste de coordonnateur en période creuse, ce serait plus juste de dire que c'est le hasard tout simplement qui a fait que le comité d'évaluation a rencontré M. Leclair en date du 16 juin et qu'une décision radicale devait résulter de cette évaluation. Concernant la période d'entraînement du remplaçant, il aurait été plus professionnel d'omettre ce paragraphe, il ne coiffe pas du tout ce qui s'est passé au bureau lors de cette période.

Quant au manque de formation des employés de bureau, je ne comprends pas bien ce que M' Leclair veut dire. Notre agent de projets a fait un travail «super», pour ma part, je n'ai absolument aucune gêne du travail que j'accomplis ici, tant du point de vue tenue des livres que pour ma syntaxe... et nous étions 3 employés...

Regardons le nombre de participants à la réunion annuelle de 1981. Cette année, nous avons tenu notre assemblée annuelle conjointement avec ROND POINT; l'exemple des parents qui se sont donnés la peine de se rendre à ROND POINT a certainement influencé une hausse dans la participation de notre jeunesse.

Je trouve cocasse la comparaison du rôle de coordonnateur à celui d'une mère de famille je cite:«On ne s'aperçoit du travail que lorsqu'il n'est pas fait», autrement dit c'est si facile de critiquer quand la vaisselle traîne, il me semble que ce serait aussi facile de dire: «chérie, t'es un ange, t'as fait la vaisselle toute seule pendant que je lisais mon journal, je t'adore». Mias, une telle attitude risquerait de s'attirer un dialogue qui ouvrirait les yeux du monsieur, lequel aurait peut-être à relever ses manches pour la vaisselle dd demain...

Dernière rectification:

Marie Szaszkiewicz a été élue présidente en date du 7 mars 1981 alors que Marc Doré héritait du poste de vice-président, celui-ci est devenu président quand Marie a dû démissionner pour aller faire du bénévolat à l'étranger.

Peut-on qualifier de compétent un coordonnateur qui fournit des informations aussi essonées concernant la structure de base de l'association pour qui il travaille? On se plaint que les jeunes «lâchent», ils en ont marre de se sentir méprisés, considérés comme des pions vu leur jeune âge, l'OBJECTIF de F.J.A. est justemen 16-17 ans avec l'ambition d'apprendre quelque chose, c'est à nous de leur promulger ce à quoi ils sont en droit de s'attendre de F.J.A.

C'est vrai, il est malheureux qu'il n'y ait eu aucun postulant franco-albertain pour le poste de coordonnateur provincial, mais l'avenir est prometteur. A en juger par le calibre des jeunes qui nous ont approchés, manifestant leur désir de siéger sur le comité exécutif, ce sont des gros canons...ils connaissent à fond les structures de l'organisation et sont pleins d'idées neuves et rebondissantes. Il en est de même pour les deux nouveaux employés, ils ont déjà une base très solide pour partir du bon pied. CA VA BARDER. PARENTS! Gardez l'oeil ouvert sur Francophonie Jeunesse pour les prochains mois, vous serez surpris de l'évolution de vos jeunes. Nous avons une assemblée générale spéciale prévue pour le 26 septembre prochain, nous voulons des jeunes qui comprennent le pourquoi de notre association et qui sont capables de prendre un engagement.

... Des LEADERS, il y en a; des ORGANISATEURS, il y en a. A nous de les recruter et de les orienter vers un plein épanouissement tant individuel que collectif.

Jocelyne G.

secrétaire.

CHANGEMENT RADICAL D'ORIENTATION A LA FEDERATION DES FEMMES

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises tenait son assemblée générale biennale à Ottawa les 26, 27 et 28 juin 1981. Voici les points saillants au programme d'activités:

1. Election du conseil d'administration

2. Adoption du projet de «refonte des statuts et règlements».

3. Lancement du recueil à la suite de la «recherche-action» sur les femmes francophones au Canada.

4. Plan d'action pour les 2 prochaines années.

5. L'implication communautaire.

6. Le rôle de la F.F.C.F. en 1981.

C'est avec un esprit ouvert aux changements et à l'évolution du rôle de la femme que les 150 délégués se rencontraient à l'Hôtel Skyline à Ottawa. Mme Gisèle Richer fut réélue au poste de présidente nationale. La F.F.C.F. lors de cette assemblée générale s'est donnée une nouvelle constitution. Les buts et les règlements vis-à-vis le membership ont été les changements majeurs à la constitution. Dorénavant la Fédération n'a qu'un seul but: agir en tant qu'organisme de sensibilisation auprès des femmes et susciter tout changement permettant d'édifier une société plus juste. Le champs d'action devient alors plus vaste et s'oriente davantage vers la femme. Le membership peut adhérer à la Fédération toute femme d'expression française et d'esprit chrétien qui s'engage à en observer les statuts et règlements.

Après avoir fait un travail colossal de recherche à travers tout le Canada, la Fédération a produit un recueil «La part des femmes, il faut la dire», qui sera mis à la disposition du public sous peu.

Les déléguées sont retrounées chacune dans leur région avec un plan d'action bien déféni. Les nouveaux projets à la F.F.C.F. serviront les besoins immédiats des femmes.

Depuis sa fondation en 1914, la Fédération a défendu la langue française et la foi catholique. En 1974 elle y ajoutait «l'épanouissement de la femme». En 1981, elle raye ces 3 buts pour en avoir qu'un seul, ci-haut mentionné. La Fédération prend une allure jeune, comme elle se doit cette année même. Etant le seul organisme féminin national qui représente les femmes francophones du Canada, elle s'engage à servir la femme à tous les paliers.

Par Mme Gabrielle Baillargeon

A EDMONTON

EDMONTON -- L'Association France-Canada, comité d'Edmonton recevait cette semaine des membres du Comité de Béziers en France. C'est là justement le premier but de cet organisme, c'est-à-dire d'assurer l'accueil de ses membres en France et au Canada. S'ajoute à ce but, celui d'encourager l'échange et le partage de sa culture avec les visiteurs.

C'est chez M. Le Consul de France qu'avait lieu jeudi soir dernier, 27 août, une réception pour les membres de l'Association de France-Canada. On a reconnu le Rév. Père André Mercure, président fondateur du Comité d'Edmonton ainsi que le Rév. Père Jean Fortier, président actuel.

Les visiteurs de France, au nombre de cinq, sont de Rennes et de Béziers en France. Béziers est une ville d'environ 87,000 habitants et se situe sur le bord de la Méditerranée. Le groupe est passé en Saskatchewan et poursuivra sont séjour à Vancouver avant de prendre le chemin du retour.



De Gauche à droite: Rév. Père Jean Fortier, président, M. le Consul de France, M. Maynot, et le Rév. Père André Mercure.

Centre de l'âge d'or: ouverture officielle

La Société «South East Edmonton Seniors Association», club d'âge d'or, invite cordialement nos canadiens français d'Edmonton sud-est à assister à l'ouverture officielle de leur Centre, le 9 septembre 1981, à 9350 - 82e Rue (autrefois Ecole St. Helen).

Venez visiter de 1:30 à 3:30 de l'après-midi, et assister à notre cérémonie d'ouverture à 7:30 du soir.

Vous y trouverez des renseignements sur nos activités variées. Un goûter sera servi.

Notre présidente parle français. Pour plus de renseignements appelez au 468-1985 ou 469-6092.

LE PROJET COLD LAKE: UN DESASTRE NATIONAL

LE FRANCO - La suspension du projet d'huile lourde de Cold Lake par Esso Ressources n'est autre qu'un désastre national qui affecte tous les Canadiens. Telle est la déclaration de A.P.E.G.G.A. (Association of Professional Engineers, Geologists and Geophysicists of Alberta) lors d'une conférence de presse tenue à Edmonton mardi le 25 août dernier.

A.P.E.G.G.A. annonçait en même temps le lancement d'une campagne publicitaire de l'ordre de $30,000.00 dont l'objectif premier est d'obtenir l'appui du public pour faire pression auprès des gouvernements qui n'arrivent pas à conclure une entente sur la question de l'énergie. Des annonces ont déjà paru dans plusieurs quotidiens à travers le pays, y inclu La Presse et le Devoir au Québec, implorant les deux gouvernements en cause de surmonter l'impasse de toute urgence.

Selon M. G. Ronald Gray, président de A.P.E.G.G.A., le projet Cold Lake occasionnerait des dépenses de l'ordre de 120 milliards de dollars sur une période de 25 ans dont 13 milliards seraient dépensés en Ontario et 6 milliards au Québec. L'association a estimé que le retard causé par l'arrêt des travaux sur ce projet coûtera au Canada 2,6 milliards de dollars par année pour importer les 140,000 barils d'huile par jour que Cold Lake ne produira pas.

On se rapelle que c'est le gouvernement de l'Alberta qui refuse d'accorder un permis d'exploitation à Esso Ressources jusqu'à ce qu'il y ait une entente signée avec le gouvernement à Ottawa sur la question totale de l'énergie. Malgré le prêt de 40 millions à Esso par le gouvernement canadien pour continuer le projet Cold Lake en attendant les solutions sur les points litigieux entre les deux gouvernements, le sort du projet Cold Lake ne saurait changer sans une entente conclue très prochainement.

NOMINATION



Louise Joly

Héritage Franco-Albertain annonce la nomination de Madame Louise Joly au poste de coordonnateur provincial effectif le 1er septembre 1981.

Madame Louise Joly est une franco-albertaine qui détient un B. Ed. de l'Université de l'Alberta.

Elle est mère de trois enfants et professeur à demi-temps depuis plusieurs années. Elle est la vice-présidente de la commission culturelle de l'A.C.F.A. et s'est toujours impliquée dans les organismes francophones. Elle a suivi de près le développement d'Héitage Franco-Albertain depuis ses débuts.



Par Claude Cornellier

SPOR'DINAIRE

Bonjour! Petite question difficile: Qu'est-ce que Bert Campanaris et Cesar Tovar ont en commun, autre que d'être deux joueurs de baseball, évidemment...?

HOCKEY

La Coupe Canada débute cette semaine et beaucoup d'action est à prévoir. Malheureusement pour les amateurs de hockey de la région, Paul Coffey fut retranché de l'équipe canadienne et son rêve s'est ainsi envolé en fumée. Ce ne fut pas une décision facile pour l'entraîneur Bowman, compte-tenu de l'attitude générale du jeune défenseur. Peut-être a-t-on finalement décidé que son âge et sa mince expérience pourrait nuire à l'équipe? Et Gretzki?

Toujours est-il que notre équipe a connu une bonne série de parties hors-concours, battant l'équipe américaine à deux reprises, écrasant l'équipe suédoise 10-3, et allant même jusqu'à vaincre l'équipe soviétique 3-2.

Mais tout çà n'est que «de la pratique»: les vraies de vraies ne font que débuter!

FOOTBALL

Encore rien de nouveau! Les Eskimos d'Edmonton ont remporté leur 7e victoire de la saison, battant les Roughriders de la Saskatchewan par la marque de 44-34. Les Eskimos conservent ainsi le 1er rang de la conférence ouest de la LCF. Quant aux Alouettes de Montréal, ils se sont encore inclinés par la marque de 16-11 à Hamilton. Nous sommes maintenant rendus à la mi-saison et les Alouettes affichent seulement une victoire en huit parties et ils peuvent se compter chanceux que les Argos de Toronto sont dans la même division qu'eux. En fait, cette fin de semaine était la première où Toronto ne perdait pas: ils avaient congé.

BASEBALL

Les Trappers d'Edmonton ont bien fini leur saison, remportant une victoire de 6-2 devant Spokane. Cependant, on peut affirmer que cette première saison fut des plus frustrantes pour les Trappers qui ont clôturé avec une fiche globale de 62-74.

Dans le baseball majeur, les Expos de Montréal se sont mis en branle. Avec d'excellentes performances de Gullickson, Burris, Rogers et Carter, ils se sont approchés à un seul match des Cards de St-Louis. Les Expos ont établi un record d'équipe, avec 32 2/3 manches consécutives sans accorder de points.

Ouf! Avez-vous trouvé la réponse à notre question? Campanaris et Rovar sont les deux seuls joueurs des ligues majeures de baseball à avoir joué aux neuf positions de jeu pendant le même match. Campanaris, en 1965 avec les As de Kansas City avait donné 2 points en 8e manche et avait terminé la partie à son poste d'arrêt-court. Quant à Tovar, il avait débuté le match au monticule pour les Twins du Minnesota de 1968, jouant ensuite aux huit autres positions. Dans cette manche, Tovar avait retiré les 3 frappeurs auxquels il avait fait face, dont le premier sur trois prises. Qui était ce joueur? Eh oui... vous avez deviné: Bert Campanaris!

Bonne semaine à tous, même à ceux et celles qui n'apprécient pas l'apparition de hockey et de football américain sur le petit écran au cours de celle-ci...

Le 16 septembre, à Las Vegas, un combat historique

(S.O.P.) Le duel tant attendu, devant opposer deux des meilleurs boxeurs au monde, Sugar Ray Leonard et Thomas Hearns, aura lieu le 16 septembre prochain à Las Vegas. Ce combat qui unifiera le championnat des mi-moyens rapporterait un total record de recettes brutes de 50 millions $.

Les deux opposants se disputeront la victoire dans une enceinte spécialement aménagée pour le combat sur le terrain du Ceasar's Palace. Le prix des billets variera entre 500 $ pour les places de "ringside" et 50 $. En plus des 25 000 spectateurs présents au Ceasar's Palace, 1,5 million de personnes visionneront le combat en circuit fermé, et un autre million utiliseront la télévision payante.

Il s'agira sans doute du duel le plus important à l'échelle internationale depuis le fameux combat Leonard-Duran à Montréal l'an dernier. Leonard avait alors perdu le titre aux mains du Panaméen, pour le reprendre quelques mois plus tard.

Les deux pugilistes, qui s'affronteront lors de ce combat, présentent deux styles bien différents. Leonard est un boxeur classique, capable d'encaisser (il l'a prouvé contre Duran et Kallule), d'éviter et de donner des coups. Hearns, quant à lui, possède une force de frappe dévastatrice comme le prouve ses 29 K.O. en 32 combats.

Ce combat est très significatif car il marque la réunification de la catégorie des mi-moyens. En effet, Hearns détient le titre des mi-moyens, version de l'Association mondiale de la boxe (WBA), tandis que Leonard est le champion de cette catégorie, version du Conseil mondial de la boxe (WBC).

Les bourses aux boxeurs seront pour le moins mirobolantes. Leonard touchera quelques 8 millions $, tandis que Hearns devra se contenter de 6 millions $. De plus, il serait aussi possible que les pugilistes impliqués profitent d'un pourcentage des recettes récoltées dans les différents centres où sera présenté le combat.

Les deux pugilistes se vouent beaucoup de respect. "J'ai beaucoup

Voir boxeur page 7

MME THERESE PERRON NOUS QUITTE

Mme Thérèse Perron, recherchiste au Bureau de l'éducation depuis 2 ans, doit maintenant retourner au Québec au terme de son engagement avec l'ACFA. Sa recherche est terminée et son rapport qui portera le titre «Attentes des membres de l'ACFA en matière d'éducation française» sera soumis très bientôt au Conseil exécutif de l'ACFA. Les nombreux francophones de l'Alberta qui se sont donnés la peine de compléter le questionnaire que Mme Perron avait fait circuler seront heureux de savoir que le tout portera fruit prochainement.



Mme Thérèse Perron, recherchiste

Mme Perron avait été prêtée par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme d'aide technique à la francophonie hors Québec que dirige le Ministère des Affaires intergouvernementales du Québec. Ce programme faisant suite à une entente signée par la Fédération des Francophones Hors Québec et le gouvernement de cette province.

Dans sa première année au service de l'ACFA, Mme Perron a produit un livre sur les services français en éducation. Ce livre renferme une quantité considérable d'information sur tous les services, programmes, bourses et autres dans le secteur éducation. Ce livre est un outil de travail fort apprécié par les éducateurs en particulier, mais aussi par toute personne qui cherche de l'information dans ce domaine.

Selon Mme Perron ses meilleurs souvenirs sont d'avoir rencontré beaucoup de Franco-albertains à travers la province. Elle ajoute à cela l'amitié qu'elle a connue avec les gens du Secrétariat provincial et les séjours en montagnes.

L'expérience vécue en Alberta aura aussi permis à Mme Perron de faire certaines recommandations et suggestions à l'ACFA. En particulier, la francophonie devrait se diriger vers l'école entièrement française, où l'ambiance est complètement française en classe et en dehors des classes. Il est essentiel aussi que l'ACFA encourage, fortement le développement d'artistes véritablement franco-albertains. De fait, l'ACFA devrait maintenant mettre l'accent sur la jeunesse. Cette relève est à l'heure actuelle dans une situation pour le moins précaire.

En se disant très heureuse de son séjour en Alberta, Mme Perron se dit également confiante qu'une minorité aussi tenace que celle-ci a de très bonnes chances de survie et elle tient à exprimer ses meilleurs souhaits pour l'avenir de la francophonie albertaine.

Boxeur suite de la p. 6

de respect pour Ray (Leonard), confie Hearns. Cependant, même s'il est le genre de boxeur sur qui on peut difficilement enregistrer un K.O., il verra qui est Thomas Hearns, celui que l'on surnomme 'le cogneur de Détroit'.

A LETHBRIDGE

Les réunions régulières recommenceront mercredi le 2 septembre avec la réunion du comité exécutif. La deuxième semaine du mois, la réunion du comité d'éducation et la troisième semaine, la réunion du comité culturel. Toutes les réunions auront lieu au centre culturel; la date de la réunion du conseil d'administration de la régionale de Lethbridge aura lieu durant le mois d'octobre. La date n'a pas encore été fixée.

ACTIVITES CULTURELLES

Il y a plein d'activités intéressantes en préparation: porte ouverte du Carrefour et du Centre, le 19 septembre; le spectacle de Pauline Julien, le 5 octobre, les détails suivront.

A la fin d'octobre il y aura un bal masqué.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter Le Carrefour à 324, 7ième Rue Sud ou signaler 328-8506.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à participer, ou organiser des activités soit les soirées d'artisanat, les soirées club rencontre, les soirées club hebdo, la danse folklorique, ou quelqu'autre activité, de bien vouloir faire part de ces intérêts aux comités, à la préposée au Carrefour, ou à la coordonatrice, qui se feront un plaisir de vous écouter et de discuter de ces sujets avec vous.

AUTRES ACTIVITES

A VENIR: En novembre, soirée de la Sainte-Catherine, en décembre, soirée de Noël pour les adultes et Fête de Noël pour les enfants.

C'est dimanche le 23 août qu'eut lieu notre épluchette de blé d'inde au terrain récréatif Elk dans le Parc Indian Battle. Une soixantaine de personnes se sont rencontrées tout en dégustant de bons épis de blé d'inde. Le moment saillant de l'après-midi fut lorsque Yvan Teasdale et Véronique Renaud furent couronnés roi et reine de la journée. Comment ils ont mérité cet honneur ? Ça c'est passé ainsi: Nous avons deux tas d'épis, dans chacun il y a un épis rouge. Les dames épluchent les épis d'un monceau pendant que les hommes s'occupent de l'autre. C'est ainsi que Yvan et Véronique ont trouvé l'épis rouge et sont devenue roi et reine. Ils furent couronnés et vêtus, la reine d'une écharpe d'ermine et le roi, d'une fourrure sans pareil. Ils ont même reçu un lingot d'or (en réalité, une boîte de sirop d'érable). Un breuvage froid rafraîchissait les personnes assoiffées. Marcel Guay n'arrêtait pas de donner les bons épis cuits à point. Quinze douzaine y ont passé. Jugeant par l'atmosphère amical qui règnait, je croirais bien que nous pourrions en faire un évènement annuel.

Les personnes responsables de cette fête étaient: Marie Paule Aberle et Marcel Guay. De nous tous un sincère remerciement.



De gauche à droite: M. Gaston Renaud, vice-président de l'ACFA Provinciale, la Reine de l'épluchette, Véronique Renaud et le Roi, Yvan Teasdale.

ANNIVERSAIRES

Septembre:
1, Peggy Mackay
3, Annable McCluckey
4 Carole Gasse
5, Denise Corriveau
8, Henriette Paquet
Wallis Allen

Samedi	Dimanche	Lundi	Mard
5 SEPTEMBRE	**6 SEPTEMBRE**	**7 SEPTEMBRE**	**8 SEPTEMBF**
09h00 LES VOYAGES DE TORTILLARD	09h00 LE PETIT CASTOR	10h45 EN MOUVEMENT	10h45 EN MOUVEMENT
09h30 MISHA LA BOULE	09h30 MINI FEE	11h00 GRANGALLO ET PETITRO	11h00 POUF ET RIQUI
10h00 LES HEROS DU SAMEDI	10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR	11h15 MON AMI GUIGNOL	11h15 LES CHIBOUKIS
11h00 DANIEL BOONE	11h00 LE MONDE DE LA VIE	11h30 MAGAZINE EXPRESS	11h30 LE MONDE EN LIBERT
12h00 BASEBALL	12h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE	12h00 SERVICE SECRET	12h00 TEMPOREL
14h30 MORDICUS	13h00 A COMMUNIQUER (T.B.A.)	12h30 BRAVO	13h00 TELEJOURNAL
15h00 IMAGE DU CANADA	14h00 FOOTBALL CANADIEN Montréal vs Saskatchewan	13h00 TELEJOURNAL	13h05 REFLET D'UN PAYS
16h00 D'HIER A DEMAIN	16h30 CINE POP : «A nous quatre Cardinal»	14h00 DOCUMENTAIRES	14h00 DOCUMENTAIRES
17h00 BAGATELLE	18h00 LA VIE QUI NOUS ENTOURE	14h30 CINEMA: «Les dernières neiges du printemps»	14h30 HISTOIRE DU CINEMA FRANCAIS
17h55 TELEJOURNAL	18h30 TELEJOURNAL	16h00 A TIRE D'AILES	15h30 LES RICHESSES DE LA
18h00 PISTROLI	18h35 A COMMUNIQUER	16h30 SOL ET GOBELET	16h00 A TIRE D'AILES
18h30 GOLF PAR 27	19h00 CHEZ DENISE	17h00 NANNY	16h30 DR DOOLITTLE
20h00 A COMMUNIQUER	19h30 LES BEAUX DIMANCHES: «La chasse au trésor»	17h30 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX	17h00 GRAINE D'ORTIE
22h30 TELEJOURNAL	20h30 LES BEAUX DIMANCHES: A communiquer (T.B.A.)	18h00 CE SOIR	17h30 HORS SENTIER
	22h30 TELEJOURNAL	18h30 RENCONTRES	18h00 CE SOIR
		19h00 TERRE HUMAINE	18h30 LE COMPORTEMENT A
		19h30 HOWARD HUGHES	19h00 TERRE HUMAINE
		20h30 TELE SELECTION: «La malédiction de la veuve noire»	19h30 HOWARD HUGHES
		22h30 TELEJOURNAL	20h30 CHANTONS FRANCAIS
			21h30 TERRY FOX
			22h30 TELEJOURNAL
22h50 LE REGIONAL Nouvelles, sports, météo	22h50 LE REGIONAL Nouvelles, sports, meteo	22h50 LE REGIONAL Nouvelles, sports, météo	22h50 LE REGIONAL Nouvelles, sports, mét
23h10 CINEMA CANADIEN : «Rêver en couleur»	23h10 CINE CLUB: «Atravers le miroir»	23h10 CINEMA: «La vie devant soi»	23h10 CINEMA: «La maîtresse lé

Un héros authentique







Films de la s

Samedi 5 septembre
23h10 CINEMA CANADIEN
REVER EN COULEUR, comédie de moeurs réalisée par Don Shebib avec Don Scardino, Ralph Endersby, Peter Gross... Durant leur dernière année de high school, quatre adolescents torontois cherchent à se valoriser. Après des tentatives avortées dans le domaine du cinéma et de la musique populaire et des expériences sentimentales décevantes, ils rêvent d'établir une commune sur une terre dont l'un d'eux a hérité. (Can. '71).

Dimanche 6 septembre
16h30 CINE-POP
Les Charlots en folies : A NOUS QUATRE CARDINAL, comédie burlesque réalisée par André Hunebelle avec Gérard Rinaldi, Jean Darrus, Gérard Filipelli et Jean-Guy Fechner. Après avoir fait évader d'Artagnan et les trois mousquetaires de la Bastille, leurs valets les accompagnent dans la randonnée. Entreprise pour récupérer un bijou. Le chemin du retour sera semé d'embûches. (Fr. '74).

23h10 CINE-CLUB
A TRAVERS LE MIROIR, drame psychologique réalisé par Igmar Bergman avec Harriet Anderson, Gunnar Bjomstrand... Quatre visages inquiets : a) une femme beaucoup plus jeune que son mari qui recherche Dieu, b) un père qui surveille les développements de la maladie de sa fille, c) le frère étudiant qui veut communiquer, d) le mari un médecin qui assiste impuissant. (Suédois '61).

Lundi 7 septembre
14h30 CINEMA
LES DERNIERES NEIGES DU PRINTEMPS, drame réalisé par Raimondo Des Blazo avec Akim Fehmiu, Renato Cestie, Agostina Belli et Nino Seguerini. Lucca, fils du célèbre avocat Roberto Santi, se sent négligé par son père veuf. La fiancée de celui-ci, lui conseille de prendre des vacances avec son fils. Roberto part donc avec Luca qui connaîtra quelques moments de bonheur avant d'être atteint d'un mal incurable. (It. '73).

23h10 CINEMA

LA VIE DEVANT SOI, comédie dramatique réalisée par Moshe Mizrahi avec Simone Signoret, Samy Ben Youb, Claude Dauphin. Madame Rose a été prostituée. Et puis, l'âge venant, elle devient nourrice pour les mômes de ses consoeurs. On assiste à ses relations privilégiées, presque amoureuses avec l'un de ses petits. Il s'agit d'un jeune musulman d'une douzaine d'années. Nous assistons au départ vers la mort de cette vieille et sympathique dame déjà sursitaire puis à l'éveil à la vie du jeune protégé. C'est un monde déjà malade qui s'offre à lui; un monde corrompu où l'amour est absent. Tous deux sentent cependant le besoin de trouver une raison d'être, une identité, des racines ou, tout au moins, une appartenance à une culture. (Fr. '77).

Mardi 8 septembre
23h10 CINEMA
LA MAITRESSE I ME, drame réalisé p co Vicario avec Laur nelli, William Berge cello Mastroianni, Patrizi. Un homme ché dans un grenier pour se soustraire à ce. De plus, cette ret permet d'épier son et de la voir se tran de femme frigide et ne en véritable maît épouse. (It. '77).

23h10 CINEMA
DE L'AUTRE CO MINUIT, drame senti réalisé par Charles avec Marie-France John Beck, Susan Sa et Raf Vallone... F chapper à un père a jeune Noelle Page Marseille pour Pari fait la connaissance ry Douglas, un avia méricain, en tombe ment amoureuse et enceinte. Il repar U.S.A. en lui promet revenir pour l'épouse revient pas. Noelle n maintenant qu'un se dans la vie : se ven Larry Douglas. En de la maîtresse de l'hon plus riche d'Europe, aura les moyens. (An

Jeudi 10 septembre
14h30 CINEMA
UN CHEF DE RAYO PLOSIF, comédie bur réalisée par Frank T avec Jerry Lewis, J John, Agnès Moorehe John MacGiver. No ambitionne de marie femme modèle qui sau

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 SEPTEMBRE	9 SEPTEMBRE	10 SEPTEMBRE	11 SEPTEMBRE

Mardi 8 SEPTEMBRE

h45 EN MOUVEMENT
h00 POUF ET RIQUI
h15 LES CHIBOUKIS
h30 LE MONDE EN LIBERTE
h00 TEMPOREL
100 TELEJOURNAL
105 REFLET D'UN PAYS
h00 DOCUMENTAIRES
h30 HISTOIRE DU CINEMA FRANCAIS
h30 LES RICHESSES DE LA MER
h00 A TIRE D'AILES
h30 DR DOOLITTLE
h00 GRAINE D'ORTIE
h30 HORS SENTIER
h00 CE SOIR
h30 LE COMPORTEMENT ANIMAL
h00 TERRE HUMAINE
h30 HOWARD HUGHES
h30 CHANTONS FRANCAIS
h30 TERRY FOX
h30 TELEJOURNAL

22h50 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

10 CINEMA: «La maîtresse légitime»

Mercredi 9 SEPTEMBRE

10h45 EN MOUVEMENT
11h00 GRANGALLO ET PETITRO
11h15 MON AMI GUIGNOL
11h30 MAGAZINE EXPRESS
12h00 QUATRE AMIS FANTASTIQUES
12h30 BRAVO
13h00 TELEJOURNAL
13h05 REFLETS D'UN PAYS
14h00 DOCUMENTAIRES
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 A TIRE D'AILES
16h30 TOMME ET JERRY
17h00 L'ODYSSEE COUSTEAU
18h00 CE SOIR
18h30 NANNY
19h00 MAGAZINE SPORTS
19h30 CINEMA: «Il était une fois la révolution»
22h30 TELEJOURNAL

22h50 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h10 CINEMA: «De l'autre côté de minuit»

Jeudi 10 SEPTEMBRE

10h45 EN MOUVEMENT
11h00 POUF ET RIQUI
11h15 RACONTE QUAND TU ETAIS PETITE
11h30 MAGAZINE EXPRESS
12h00 LES GAMINS DE BULGARIE
12h30 BRAVO
13h00 TELEJOURNAL
13h05 REFLETS D'UN PAYS
14h00 DOCUMENTAIRES
14h30 CINEMA: «Un chef de rayon explosif»
16h00 A TIRE D.AILES
16h30 LA PIERRE BLANCHE
17h00 LES GRANDS FLEUVES DU MONDE
18h00 CE SOIR
18h30 PAPA CHER PAPA
19h00 TERRE HUMAINE
19h30 HOWARD HUGHES
20h00 LES GRANDS FILMS: «Vas-y maman»
22h30 TELEJOURNAL

22h50 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h10 CINEMA: «Violette Nozière»

Vendredi 11 SEPTEMBRE

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 GRANGALLO ET PETITRO
10h45 FABLIO LE MAGICIEN
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 LE MONDE EN LIBERTE
12h00 L'AVIRON QUI NOUS MENE
12h30 BRAVO
13h00 TELEJOURNAL
13h05 REFLETS D'UN PAYS
14h00 DOCUMENTAIRES
14h30 CINEMA: «Le petit Marcel»
16h00 A TIRE D'AILES
16h30 FRANFRELUCHE
17h00 L'AVENTURE DE LA VIE
18h00 CE SOIR
18h30 GOLF PAR 27
19h00 TERRE HUMAINE
19h30 HOWARD HUGHES
20h30 DOSSIER SUR L'IRAN
21h30 VIVALDI
22h30 TELEJOURNAL

22h50 LE REGIONAL

23h10 CINEMA: «Love»
24h30 CINE NUIT: «La clé sur la porte»

s de la semaine

Mardi 8 septembre
23h10 CINEMA
LA MAITRESSE LEGITIME, drame réalisé par Marco Vicario avec Laura Antonelli, William Berger, Marcello Mastroianni, Stefano Patrizi. Un homme reste caché dans un grenier surtout pour se soustraire à la justice. De plus, cette retraite lui permet d'épier son épouse et de la voir se tranformer de femme frigide et hautaine en véritable maîtresse et épouse. (It. '77).

23h10 CINEMA
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT, drame sentimental réalisé par Charles Jarott avec Marie-France Pisier, John Beck, Susan Sarandon et Raf Vallone... Pour échapper à un père abusif la jeune Noelle Page quitte Marseille pour Paris. Elle fait la connaissance de Larry Douglas, un aviateur américain, en tombe follement amoureuse et devient enceinte. Il repart aux U.S.A. en lui promettant de revenir pour l'épouser. Il ne revient pas. Noelle n'a plus maintenant qu'un seul but dans la vie : se venger de Larry Douglas. En devenant la maîtresse de l'homme le plus riche d'Europe, elle en aura les moyens. (Am. '77).

Jeudi 10 septembre
14h30 CINEMA
UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF, comédie burlesque réalisée par Frank Tashlin avec Jerry Lewis, Jill St-John, Agnès Moorehead et John MacGiver. Norman, ambitionne de marier une femme modèle qui saura faire la cuisine et garder les enfants. Etre heureux dans une chaumière où il saura porter la culotte. Celle qu'il aime est une riche héritière qui cache son identité. (Am. '64).

20h00 LES GRANDS FILMS
VAS-Y MAMAN, comédie de moeurs réalisée par Nicole de Buron, avec Annie Girardot, Pierre Mondy et Henri Garcin. Mariée depuis quinze ans, une femme se sent mal appréciée par son mari et ses deux enfants. Voulant travailler à l'extérieur, elle trouve une place de standardiste dans une clinique d'accouchement. Comme cela occasionne divers problèmes, elle choisit de rester à la maison, mais pour y écrire un roman. (Fr. '78)

23h10 CINEMA
VOILETTE NOZIERE, drame psychologique réalisé par Claude Chabrol avec Isabelle Huppert, Stéphane Audran and Jean Carmet. En 1934, une jeune fille mène une vie dissipée à l'insu de ses parents. Elle a appris qu'elle est née d'une liaison de sa mère avec un homme influent. Elle en vient à empoisonner ses parents. Mais sa mère survit pourtant et charge sa fille à l'enquête. (Fr/Can. '77)

Vendredi 11 septembre
14h30 CINEMA
LE PETIT MARCEL, drame social réalisé par Jacques Fansten avec Jacques Spiesser, Isabelle Huppert et Yves Robert. Marcel Desbaux cherche des contrats comme transporteur dans la région de Paris. Son amitié avec un commissaire, l'amène à devenir indicateur de police. (Fr. '76)

LOVE, drame psychologique réalisé par Ken Russel avec Alan Bates, Glenda Jackson, Oliver Reed et Jennie Linden. Deux soeurs vivent dans un village minier où elles exercent la fonction d'institutrice. L'une d'elles s'éprend d'un inspecteur d'école, un jeune homme aux idées avancées. L'autre vit une liaison orageuse avec le fils du propriétaire de la mine. (Brit. '69)

24h30 CINE-NUIT
LA CLE SUR LA PORTE, comédie dramatique réalisée par Yves Boisset avec Annie Girardot, Patrick Dewaere et Eléonore Klarwein. Une femme professeur dans un lycée s'efforce d'être compréhensive envers ses élèves en butte à divers problèmes et les accueillé même chez elle en dehors des heures de cours. Elle est mère de trois enfants et l'une de ses filles passe par une crise d'adolescence. En l'absence de son mari, elle se laisse réconforter par un jeune médecin dont elle a fait connaissance. (Fr. '78)

«La Maîtresse légitime»



«La Malédiction de la veuve noire»





PROGRAMME LAITIER DE 1981-82

OTTAWA, 30 juillet 1981 -- Le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, a annoncé aujourd'hui les modalités du programme laitier provisoire qui entre en vigueur le 1er août prochain et qui donne au secteur une indication de ce que sera la campagne 1981-1982.

«Ce programme provisoire établit les prix de soutien des produits laitiers en se basant sur la politique laitière en vigueur. La revue de cette politique, y compris les coûts de production, devrait être complétée prochainement et nous ferons connaître la nouvelle politique à long terme à la fin de l'automne,» a dit M. Whelan.

A compter du 1er août 1981, le revenu d'objectif des producteurs de lait de transformation passera de $36.61 à $38.06 l'hectolitre de lait destiné aux besoins du marché canadien. Il s'agit là d'une augmentation de quatre pour cent depuis la dernière le 1er avril 1981, et de dix pour cent depuis le 1er août 1980. Aucun autre rajustement ne surviendra avant la fin de la revue de la politique laitière.

La Commission canadienne du lait a été autorisée à faire passer le prix de soutien du beurre à $3.95 le kilogramme (environ $1.79 la livre), une augmentation de 17 cents le kilo, et celui de la poudre de lait écrémé à $2.37 le kilogramme (environ $1.075 la livre), soit un gain de neuf cents le kilogramme.

La hausse des prix du lait de transformation annoncée aujourd'hui n'aura aucune retombée directe sur celui du lait et de la crème de consommation parce que la fixation des prix du lait de consommation incombe aux provinces.

Le revenu d'objectif des producteurs est calculé d'après la formule d'ajustement des prix à la production établie en 1975 et contrôlée chaque trimestre; elle permet de déterminer les changements de la moyenne des coûts de production en espèces, la variation de l'Indice des prix à la consommation (qui traduit l'évolution de la valeur du travail des agriculteurs) et certains autres facteurs.

La pratique veut que la formule d'ajustement des prix à la production déclenche un rajustement des prix dès que survient une variation d'au moins deux pour cent. Il n'y a pas plus de trois rajustements (à au moins trois mois d'intervalle) au cours de la campagne, y compris celui du 1er août qui marque le début de la nouvelle campagne laitière. Les prix ne changent pas en novembre et en décembre, période où le volume de vente de produits laitiers est relativement important.

On obtient par ailleurs le prix d'objectif du lait de transformation en fixant les prix de soutien (fédéral) du beurre et de la poudre de lait écrémé auxquels on ajoute une subvention fédérale versée directement aux producteurs. Cette subvention rapporte à la fois aux producteurs et aux consommateurs puisqu'elle s'ajoute aux revenus tirés du marché par le producteur tout en maintenant les prix de détail à un niveau plus favorable.

M. Whelan a aussi annoncé que le gouvernement du Canada continuera de verser une subvention de ..6.03 l'hectolitre e lait de transformation produit jusquà satisfaction des besoins canadiens, outre les 2,2 millions d'hectolitres produits aux fins du programme d'exportation.

Le contingent de mise au marché, y compris celui du programme d'exportation, totalise 48,9 millions d'hectolitres.

M. Whelan a de plus divulgué la structure des prélèvements de 1981-1982 imposés aux producteurs pour couvrir les dépenses engagées dans l'exportation des produits laitiers:

- le prélèvement pour production intérieure au contingent sera de ..3.05 l'hectolitre contre ..2.80 antérieurement;

- pour le lait de consommation, la contribution reste à 30,15 cents l'hectolitre pour toutes les ventes de Classe 1;

- le prélèvement à l'exportation est de 25 cents l'hectolitre (contre 16 cents précédemment) sur tous les envois faisant partie du contingent de mise en marché dans les provinces participant au programme d'exportation.

- le prélèvement pour production excédentaire baisse pour sa part, passant de $18.16 à $17.13 l'hectolitre.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

DEMANDES POUR OFFRIR DES SERVICES TELEVISION PAYANTE.

Le Conseil tiendra une audience publique à compter du 24 septembre 1981 au Centre des conférences, Phase 4, 140, promenade du Portage, Hull (Qué.) pour étudier des demandes de licence en vue de l'établissement de ces nouveaux services de programmation, et cela à une échelle nationale ou de moindre envergure. Le processus d'émission des licences se fera en deux phases dont la première sera cette audience publique. Au terme de la première phase, le Conseil entreprendra avec la plus grande diligence possible, le traitement des demandes concernant la diffusion des services approuvés et la considération de toutes les questions de politique qui seront restées sans réponse. La date de la seconde phase de l'audience publique sera annoncée le plus tôt possible après la publication des décisions rendues sur les demandes inscrites dans cet avis d'audience publique.

3. LIVELY ARTS MARKET BUILDERS INC. : Demande (812191500) en vue d'obtenir une licence afin d'exploiter un réseau par satellite pour fournir des services de télévision payante à l'échelle nationale dans toutes les régions du Canada. Programmation proposée : 6 heures par jour, 42 heures par semaine, comprenant des émissions pour enfants, concerts, émissions à caractère dramatique et comédies, émissions spéciales de variétés françaises, spectacles de musique expérimentale pour les jeunes, films d'origine internationale, des classiques et de films destinés aux jeunes. La demande peut être examinée au 170 ouest, rue Bloor, Suite 404, Toronto, Ontario.

4. DAMIAN LEE : Demande (812190700) en vue d'obtenir une licence afin d'exploiter un réseau par satellite pour fournir un service de télévision payante à l'échelle nationale dans toutes les régions du Canada. Programmation proposée : Durant la première année une programmation sportive exclusivement; 4 heures le samedi et le dimanche de la deuxième à la cinquième année; 18 heures par semaine (8 heures les fins de semaine). Par la suite une programmation continue, 24 heures par jour, 168 heures par semaine. La demande peut être examinée à Cinequity Corporation, Suite 906, 130 ouest, rue Adelaide, Toronto (Ont.).

5. PAUL AUDLEY : Demande (812198000) en vue d'obtenir une licence afin d'exploiter un réseau par satellite pour fournir un service de télévision payante à l'échelle nationale dans toutes les régions du Canada. La société proposée devant être constituée serait une société sans but lucratif et sans capital-actions. Programmation proposée : 8 à 12 heures par jour, 64 heures par semaine comprenant des émissions pour enfants, émissions de l'Office national du film, films, émissions spéciales de variétés, coproductions de la Société Radio-Canada. La demande peut être examinée à Suite 3350, Commerce Court West, Toronto (Ont.).

6. DON MC PHERSON : Demande (812201200) en vue d'obtenir une licence afin d'exploiter un réseau par satellite pour fournir un service de télévision payante à l'échelle nationale dans toutes les régions du Canada. Programmation projetée : (i) un service de programmation de langue anglaise 24 heures par jour, 168 heures par semaine comprenant des films canadiens, films étrangers, premières de films canadiens et étrangers. (ii) un service de programmation identique comprenant 12 heures en langue française et 12 heures en langue anglaise alternatives à certaines périodes. La demande peut être examinée à Suite 4800, Centre Toronto-Dominion, Toronto (Ont.).

7. STANDARD BROADCASTING LIMITED : Demande (812203800) en vue d'obtenir une licence afin d'exploiter un réseau par satellite pour fournir un service de télévision payante à l'échelle nationale dans toutes les régions du Canada. Programmation proposée : Un service de programmation de langue anglaise 8 heures par jour, 56 heures par semaine comprenant des films (longs métrages, documentaires pour enfants et sports), émissions spéciales de variétés et sports), émissions spéciales de musique, émissions à caractère dramatique et comédies. La demande peut être examinée à Bushnell Communications Limited, 1500, chemin Merivale, Ottawa (Ont.); Standard Broadcasting Corporation, 2 ouest, ave St.Clair, Toronto (Ont.); CJAD Limited 1411, rue du Fort, Montréal (Qué.).

8. PERFORMANCE-THE CANADIAN ENTERTAINMENT NETWORK LIMITED: demande (812205300) en vue d'obtenir une licence afin d'exploiter un réseau par satellite pour fournir un service de télévision payante à l'échelle nationale dans toutes les régions du Canada. Programmation proposée : un service de programmation de langue anglaise 8 heures par jour, les jours de semaine, 24 heures par jour, les fins de semaine, 88 heures par semaine comprenant des films, émissions spéciales de variétés, émissions spéciales de musique, émissions à caractère dramatique, comédie, théâtre en direct et sports. La demande peut être examinée au 43, rue Colborne, Suite B12, Toronto (Ont.)

9. ASTRA-TEL COMMUNICATIONS INC.: demande (812206100) en vue d'obtenir une licence afin d'exploiter un réseau pour fournir un service de télévision payante à l'échelle nationale dans toutes les régions du Canada. Programmation proposée: deux canaux deslangues anglaise et française comprenant: (i) Canal A - 10 heures par jour, 70 heures par semaine de divertissement d'intérêt général incluant longs métrages, spéciaux et reportages sportifs. (ii) Canal B - 6 heures par jour, 42 heures par semaine de programmation d'intérêt général incluant théâtre, danse, concerts, événements culturels d'importance, émissions pour enfants, émissions spéciales de musique et films d'intérêt spécial. La demande peut être examinée au 175, boul. Montpellier, Montréal (Qué.); 720 ouest, rue King, Suite 600, Toronto (Ont.)

10. MURRAY CHERCOVER ET CLAUDE BLAIN: demande (812211100) en vue d'obtenir une licente afin d'exploiter un réseau pour fournir un service de télévision payante à l'échelle nationale dans toutes les régions du Canada. Programmation proposée: deux canaux, un de langue anglaise et un de langue française comprenant 8 heures et demie par jour, 60 heures par semaine de longs métrages, émissions spéciales pour enfants, émissions spéciales de musique, théâtre, émissions d'animation, spéciaux de variétés et de divertissement. La demande peut être examinée au 42 est, rue Charles, Toronto (Ont.); 1600 est, boul. Maisonneuve, 7ième étage, Montréal (Qué.)

11. CONRAD PAUL BEAUBIEN: demande (812212900) en vue d'obtenir une licence afin d'exploiter un réseau par satellite pour fournir un service de télévision payante à l'échelle nationale dans toutes les régions du Canada. Programmation proposée: 4 heures par jour, les jours de semaine, 2 heures par jour, les fins de semaine, 24 heures par semaine comprenant des émissions pour enfants d'âge pré-scolaire, émissions pour les parents, émissions pour enfants et adolescents, divertissement pour la famille et information. La demande peut être examinée au 8081, chemin Kennedy, Unionville (Ont.)

12. CANADIAN PREMIERE TELEVISION NETWORK LIMITED: demande (812213700) en vue d'obtenir une licence afin d'exploiter un réseau par satellite pour fournir un service de télévision payante à l'échelle nationale dans toutes les régions du Canada. Programmation proposée: deux canaux, un de langue anglaise et un de langue française 8 heures par jour, 56 heures par semaine de programmation en simultanéité diffusée durant certaines périodes de temps, comprenant des longs métrages, émissions spéciales étrangères. Représentations canadiennes et courts métrages canadiens. La demande peut être examinée au a/s Minden Gross, 111 ouest, rue Richmond, Toronto (Ont.); 3ième étage, Edifice de la Banque Royale, 707, rue Fort, Victoria (C.-B.); 2500 Board of Trade Tower, 1177, rue West Hastings, Vancouver (C.-B.); 1730 Tour Avord, 2002, Av. Victoria, Regina (Sask.); Suite 1200, Bow Valley Square 2, 205-5ième av. sud-ouest, Calgary (Alta); 1200 Tour Royal Trust, Centre Edmonton, Edmonton (Alta.); Edifice Financial, Suites 305, 230-22ième rue est, Saskatoon (Sask.); Suite 300, 386, Broadway, Winnipeg (Man.); Richard Poissant, 500 est, Grande-Allée, Suite 300, Québec (Qué.); Suite 496, Tour York Street, Place Kings, Frédéricton (N.-B.); Edifice Joseph Howe, Suite 100, 1690, rue Hollis, Halifax (N.-E.); Suite 400, Edifice Hotel de ville, 774, rue Principale, Moncton (N.-B.); Edifice Royal Trust, Rue Water, Saint-Jean (T.-N.).

27. MICHAEL P. DONOVAN : Demande (812247500) en vue d'obtenir une licence afin d'exploiter un réseau par satellite pour fournir un service de télévision payante à l'échelle nationale. Programmation proposée : Programmation de langue anglaise 18 heures par jour, 126 heures par semaine comprenant les longs métrages, affaires publiques, courts métrages, documentaires, comédies, émissions à caractère dramatique et films expérimentaux. La demande peut être examinée à Suite 309, 1541, rue Barrington, Halifax (N.-E.).

28. GEORGES E. SPRACKLIN: Demande (812153500) en vue d'obtenir une licence afin d'exploiter un réseau par satellite pour fournir des services de télévision payante à l'échelle nationale, dans toutes les régions du Canada, et à l'échelles régionale, en Colombie-Britannique. Programmation proposée : 8 heures par jour, 56 heures par semaine comprenant des films, émissions de divertissement, émissions de variétés, émissions musicales, émissions avec des personnalités invitées, sports, émissions pour femmes, émissions pour enfants, émissions culturelles, services spéciaux, programmation didactique.

Canal (2e) national : 12 heures par jour, 84 heures par semaine comprenant des films, émissions de divertissement, émissions de variétés, émissions musicales, documentaires, émissions avec des personnalités invitées, sports.

Canal (3e) régional : 6 heures par jour, 42 heures par semaine comprenant une programmation multiculturelle. La demande peut être examinée au 900, rue West Georgia, Pièce 108, Vancouver (C.-B.).

2. ALLARCO BROADCASTING LIMITED : Demande (812175800) en vue d'obtenir une licence afin d'exploiter un réseau par satellite pour fournir des services de télévision payante à l'échelle régionale dans la province de l'Alberta. Programmation proposée : 7 heures par jour, 50 heures par semaine comprenant des longs métrage récents, longs métrages reconnus, films pour enfants, films classiques, films pour adultes, émissions spéciales, courts métrages. La demande peut être examinée au 5325, 104e rue, Edmonton, Alberta.

22. PREMIER ALBERTA TELEVISION LTD. : Demande (812174100) en vue d'obtenir une licence afin d'exploiter un réseau par satellite pour fournir un service de télévision payante à l'échelle régionale dans l'ouest du Canada. Programmation proposée : Programmation principalement de langue anglaise 14.5 heures par jour, 101.5 heures par semaine comprenant des émissions à caractère dramatique, divertissements, émissions pour enfants, culture, sports, courts métrages, longs métrages canadiens, longs métrages étrangers et documentaires canadiens. La demande peut être examinées au 24e étage Place Sun Life, 10123-99 rue, Edmonton (Alta.)

23. CALGARY CABLE TV LIMITED: demande (812188100) en vue d'obtenir une licence afin d'exploiter un réseau par satellite pour fournir un service de télévision payante à l'échelle régionale. Programmation proposée: programmation principalement de langue anglaise 8 heures par jour, les jours de semaine, 12 heures par jour, les fins de semaine, 64 heures par semaine comprenant des longs métrages, émissions pour enfants, sports, concerts, émissions spéciales de divertissement et variétés, comédies, courts métrages et films pour adultes. La demande peut être examinée au 2001-27ième avenues nord-est, Calgary (Alta.)

COMMENT INTERVENIR: quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; on doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaître à l'audience.

DATE D'ECHEANCE POUR LA RECEPTION DES INTERVENTIONS AU CONSEIL ET CHEZ LE REQUERANT: LE 11 SEPTEMBRE 1981, les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou pour par messager au requérant et au CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 avec preuve de signification. A remarquer qu'elles doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

EXAMEN DES DEMANDES ET DES DOCUMENTS: A l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil: Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Qué.) Bureau régional de l'Ouest, suite 1130, 701 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

A la suite de la publication de cet avis d'audience publique, les 28 demandes inscrites pour examen aux bureaux du ministère fédéral des Communications, dans les localités suivantes: Moncton, Saint-Jean, Charlottetown, Québec, Toronto, Saskatoon, Regina, Calgary, Edmonton et Victoria.

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des «Règles de procédure du C.R.T.C.» disponible au coût de ..1.50 au Centre d'édition, Ministère des Approvisionnements et Services, Hull (Québec) K1A 0S9. Renseignements: Ecrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328.

Canada



Par Paul Denis

UNE EDUCATION INCOMPLETE POUR NOS ENFANTS

En lisant un récent communiqué en provenance du Ministère de l'éducation, il devient vite évident que le système scolaire se soucie très peu du développement physique de l'enfant.

Le Curriculum Policies Board de l'Alberta a recommandé que les écoles visent à développer chez les étudiants certaines caractéristiques considérées désirables. Le Board a donc établi trois catégories de caractéristiques. Elles sont: l'éthique ou la morale, l'intellect et le social.

Moi je me souviens du temps où les trois catégories étaient la morale (l'esprit), l'intellect et le physique. Et vu qu'il est nécessaire de commencer par l'essentiel, c'est le développement physique qu'il faut d'abord assurer. Un corps en mauvais état, malade ou vide d'énergie, ne sera pas en mesure de développer son intellect ni son esprit.

Peut-être parce qu'il semble y avoir des problèmes de discipline dans nos écoles depuis quelques années, le Board a recommandé que les écoles devraient tenter d'inculquer dans la jeunesse des caractéristiques personnelles désirables. La liste suggérée est longue: le respect, la responsabilité, la justice, la tolérance, l'honnêteté, l'amabilité, la loyauté, l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, la créativité, la poursuite de l'excellence, la coopération, l'égalité, la conservation, la confiance en soi, la persévérance, la propreté, l'humilité et en toute fin de cette liste, on mentionne la santé mentale et physique.

Le pourcentage du temps à l'école réservé à la santé et à l'éducation physique ensemble est de 10% (minimum) de la 1ère à la 6e année inclusivement. Ce 10% représente environ 150 minutes par semaine ou en moyenne 30 minutes par jour, ou encore un dixième de la journée. C'est trop peu de temps pour le développement d'une partie aussi importante de l'être humain.

Si c'est vrai qu'il existe des problèmes de discipline dans nos écoles, c'est peut-être dû, en partie au moins, à cette absence d'un bon programme de développement physique. Quand les enfants ont trop d'énergie et aucun débouché, ils trouvent toujours quelques mauvais coups à faire.

La solution a été trouvé ailleurs. En Europe certains systèmes scolaires ont mis sur pieds un programme d'études ensemble avec un programme de développement physique et artistique. D'après ce programme environ 50% de la journée se passe à la poursuite du développement de l'esprit et de l'intellect et l'autre 50% vers le développement physique et artistique.

Cette solution a été apportée suite à des études qui ont démontré, qu'après un certain nombres d'heures en classe, l'enfant n'apprend plus rien de toute façon, ayant perdu son pouvoir de concentration. Le programme de développement physique et artistique ne nuit aucunement au processus d'apprentissage chez l'enfant. Au contraire il est de nature à le complimenter et à la compléter.

D'inculquer à nos enfants des caractéristiques personnelles désirables c'est un effort louable. Sauf que le manque d'équilibre entre les trois catégories (l'esprit, l'intellect et le physique) risque fort bien d'annuler le succès tant souhaité.

Madeleine Viczko, une petite femme d'affaires qui chante

par Jean-Louis Fontaine

Originaire de Prud'homme, Madeleine Viczko est une petite femme d'affaires qui chante pour les uns et une chanteuse qui fait des affaires pour les autres, mais son dynamisme ne fait pas de doute.

Elle s'intéresse au chant depuis belle lurette alors qu'elle apprenait ses premières notions avec Mgr Maurice Baudoux, alors curé de Prud'homme.

Sans négliger pour autant les membres de sa famille: son époux, Lesley, et ses quatre enfants: Richard, Ronald, Beverley et Holly, Madeleine profite de chaque moment de loisir pour parcourir la province et on la voit partout... de la Fête Fransaskoise à la grande parade des "Buffalo Days" à Regina.



Mme Madeleine Viczko

Précisons que ses enfants sont tous assez âgés maintenant pour se débrouiller seuls et Richard a probablement hérité du goût de sa mère pour la musique puisqu'il fait maintenant partie de l'ensemble des "Blue Diamonds", fort connu dans le Nord de la province.

Des risques et des espoirs

Jusqu'à maintenant sa carrière n'a pas sorti des frontières de la Saskatchewan mais Madeleine espère bien à brève échéance lorsque l'occasion s'y prêtera, donner son tour de chants en Alberta.

Elle a maintenant trois microsillons à son actif et fait remarquable, elle s'occupe elle-même de tous les aspects de la production et de la distribution.

Elle ne manque pas de vous confier que pour produire un long-jeu... ça coûte cher... et c'est pour cette raison qu'il faut tout mettre en branle pour le vendre et le faire connaître.

Elle interprète aussi bien du classique que des chansons typiquement "western" de même que certaines de ses propres compositions et sa fierté de vivre dans cette province des Prairies transpire dans toutes ses chansons.

D'un long-jeu à l'autre

Son premire long-jeu a été enregistré en 1977 sous le simple titre de Madeleine et comporte notamment son interprétation de l'Ave Maria.

Sa deuxième aventure dans le domaine du disque est survenue en 1979 alors qu'elle lançait sur le marché en même temps, un microsillon en français et un en anglais.

Le disque anglais intitulé "Madeleine sings" met en évidence "The Saskatchewan song" qui devient "Bonjour Saskatchewan" sur le disque en français baptisé "Madeleine Chante".

Elle a une méthode plutôt originale de présenter son numéro de chant n'importe quand et n'importe où ou puisqu'elle traîne avec elle un "orchestre en boîte", c'est-à-dire qu'à deux minutes d'avis, elle peut donner son numéro de chant à l'aide de bandes musicales pré-enregistrées.

Même si elle habite depuis un certain temps à Allen, elle se dit disponible sur un avis raisonnable, d'aller n'importe où dans la province et elle affectionne particulièrement de présenter son spectacle lors de manifestations francophones.

Elle s'avère un véritable bout en train pour animer à l'aide de son système disco les soirées telles que mariages, réceptions, anniversaires, etc.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

LE 3 SEPTEMBRE

BELISLE, Victor
Fort Saskatchewan
BRAULT, J. Raymond
Edmonton
CAMPBELL, Raphael
Fort McMurray
DARGIS, Mme Lilianne
St-Vincent
DUMAINE, a.s.v., Sr Marie-Jean[illegible]
St-Paul
GUILBAULT, Mme Gilberte
Mallaig
GUITARD, Jean
Edmonton
JOLY, Marcel
St-Paul
LAFORGE, s.c.e., Sr Anna
Edmonton
LAFRANCE, Robert
St-Paul
LAVOIE, Daniel
St-Isidore
McCLUSKEY, Mme Annabel
Lethbridge
[illegible]HE, Mlle Jeannine
Falher
[illegible]R, Peter
Lethbridge
PROVENCHER, Mme Madelaine
St-Albert
SAUVE, Luc
Red Deer
SENECAL, Oscar
Bonnyville
THERRIAULT, Mme Andrea
[illegible]
TREMBLAY, Mme Reine

LE [illegible] SEPTEMBRE

BARIL, Raymond G.
Toronto, Ont.
BEAUDOIN, Daniel
Fort McMurray
BOISSONNAULT, G. Hormidas
Westlock
BOLSTER, Charles
Edmonton
BR[illegible]SSEAU, Mlle Laurianne
St-Vincent
GASCON, Ephrem
St-Paul
GASSE, Pier-André
Vulcan
GERMAIN, Mme Isabelle
JOLY, Charles On[illegible]
St-Paul
LECROUART, Mlle Françoise
Edmonton
RICHER, Mme Cécile
St-Paul

LE 5 SEPTEMBRE

BALDEH, Michael
Calgary
BEAUDOIN, Mme Andrée
Beaumont
BELAND, Mme Jeannette
McLennan
Corriveau, Mme Denise
Fort Macleod
CHARRON, Mme Estelle Y.
Fort McMurray
DESLAURIERS, Mme Monique
Westlock
DEUBELBEISS, Jacques
Tuscon, Arizona
HADE, Mlle Hélène
Edmonton
LAVALLEE, Robert
Fort McMurray
McMAHON, Mme Rosemary
Brassard, P.Q
NICHKA, Mme Kathleen
Beaverlodge
OUELLETTE, Mme Jeannette
St-Paul
PARISIEN, Serge
Edmonton
PELLETIER, Jean
Fort McMurray
PLAMONDON, Denis C.
[illegible]
SAVARD Jean-Paul
[illegible]
ULLIAC, Mme Marguerite
Atmore
VIEL, Pierre
Mallaig

LE 6 SEPTEMBRE

BRIAND, Mme Paulette
Falher
CAMPBELL, Duncan
Edmonton
CRAIG, Mme Lébéa
Morinville
DOUVILLE, Raymond
Edmonton
[illegible] Mme Aline
Calgary
[illegible]CHER, Mme Hélène
Edmonton
FORTIER, Paul
Vimy
GRANDBOIS, Marc A.
Bruderheim
JANZEN, Herbert
Grande Prairie
JASMIN, Mme Angélina
Guy
JOLY, Vianney C.
St-Paul
LEVASSEUR, Edmond
Sherwood Park
OUELLETTE, Fernand
McLennan
PARE, Alain
Calgary
PEPIN, Mme Josée
Calgary
SICOTTE, Roger
St-Paul
TESSIER, Rosaire J.
Edmonton
TRUSSART, Jean-Michel
Edmonton

LE 7 SEPTEMBRE

BERUBE, Julien
Falher
CORDIER, Jean-Pierre
Calgary
CUTHBERTSON, Mme Francine
Calgary
DANSEREAU, Mme Estelle
Calgary
GOUDREAU, Monique J.
Edmonton
HEBERT,s Hector
Edmonton
HOUTE, Ronald
Jean Côté
LABONTE, Mme Anna
Morinville
LABRECQUE, Roger J.
Falher
LAFOREST, Mme Louise
Grande Prairie
LEMIRE, Mme Lucille
Girouxville
MOULUN, Mme Lorraine
Falher
THARAND, Daniel
Calgary
PLANTE, André H.
Edmonton
RINGUETTE, René
Fort McMurray
RIOPEL, Edmond A.
Picardville
ROGER, Jean-Claude
Edmonton

LE 8 SEPTEMBRE

ALLEN, Wallis
Lethbridge
AMYOTTE, Mme Maria
Mallaig
ARBOUR, Mme Eulalie
Morinville
BLAIS, Normand
St-Paul
BOUCHARD,s Mme Lucienne
Guy
BOURGEOIS, Paul
Fort McMurray
BROUSSEAU, Mme Marie Claire
St-Vincent
B[illegible]GNET, Roger F.
Eaglesham
C[illegible]ARRON, Guy
Ralston
D[illegible]BLOIS, Mme Simone
Edmonton
DE LA SALLE, Mme Irène
St-Paul
DOESBURG,s Willem
Edmonton
FOURNIER, Roger
Donnelly
JOHNSON, Ernest
Tangente
LALIBERTE, Mme Jocelyne
Calgary
LEFEBVRE, Mme Emma
St-Paul
LAMOTHE, Mme Ida
St-Paul
LEFEBVRE, Mlle Marie-Josette
Edmonton
LETOURNEAU, Raymond N.
St-Paul
MENARD, Mme Rose-Marie
Plamondon
NOBERT, Alphonse
Morinville
PLAMONDON, Albin
Plamondon
SOULODRE, Mme Marie
Calgary
TAILLEUR, Marcel
St-Albert
TREMBLAY, Mme Mariette
Marie Reine

LE 9 SEPTEMBRE

BERTRAND, Guy
Bonnyville
BROUSSEAU, Denis
St-Vincent
COTE, Raymond
Falher
COTE, Zoel
Donnelly
DEMERS, Mme Ella
Bonnyville
GOSSELIN, Aimé
Guy
LANGLOIS, Louis
Calgary
LAPIERRE, Donald
Whiteocurt
LAVALLEE, Mme Barbara
Sherwood Park
NGOC-LOAN, Mme Tran
Calgary
NGUYEN-DANG,s Chuong
Calgary
PELLETIER, Mlle Nicole
Red Deer
STEBER, George
Calgary

Bonnyville: 826-5275, Calgary: 262-7074, Edmonton: 423-1474, Fort McMurray: 743-3869, Lethbridge: 328-8506, Morinville-Legal: 961-3665, Plamondon-Lac La Biche: 798-3895, Red Deer: 347-7366, Rivière-la-Paix: 837-2026, Saint-Paul: 645-4809.

En cas de séisme

Gadget ou ingénieuse invention? Deux Californiens viennent de lancer sur le marché américain le premier "nécessaire de survie en cas de tremblement de terre", qu'on peut se procurer par correspondance. Sous la forme de deux petits sacs de nylon extra-fort, d'un poids d'environ 2 kilos, le nécessaire contient des bandes Velpeau et des compresses, un mini-transistor et un sifflet, des pilules contre les maux d'estomac et de la nautamine, des tablettes de dextrose et des bouillons - cubes, une couverture extra-légère expérimentée par la NASA, un grand rectangle de plastique résistant qui peut servir de tente comme de brancart, un petit carnet et, un stylo, des boules de coton et des allumettes, une longue corde de nylon, des pastilles de purification de l'eau et un réservoir vide, et enfin un livret intitulé: "Survivre en cas de tremblement de terre"

"Nous avons fondé nos recherches sur le fait que des personnes qui se sentent préparées à affronter un tremblement de terre sont beaucoup moins effrayées quand il se produit, et la panique cause souvent plus de victimes que le séisme en soi", expliquent les deux inventeurs de cet équipement d'urgence, Bill Basket et Roger Stanford.

Bill Basket eut l'idée de commencer ses recherches le jour d'un léger séisme californien, quand il vit se précipiter dans la rue, pris de panique, un homme qui avait écrit plusieurs thèses sur les problèmes de survie lors de catastrophes. Il se rendit compte aussi qu'il n'existait aucune information lisible et compréhensible. Enfin il observa que le plan de la Croix-Rouge, reposant sur l'utilisation du téléphone et des autobus pour transporter les victimes, serait totalement inutile en cas de routes et de lignes de téléphone coupées.

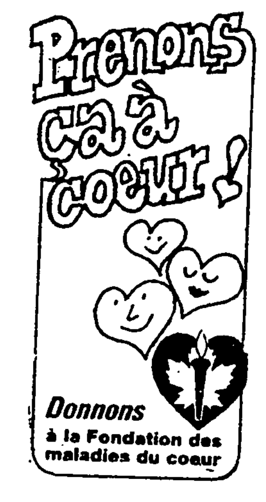
Le nécessaire de survie doit se trouver à portée de la main de chacun, dans chaque maison, comme dans chaque voiture et lieu de travail. Il suffit de le saisir dès les premières secousses d'un séisme se font sentir, de s'allonger sur le sol en position foetale, si possible sous un abri, (une table par exemple), qui fasse fonction de cocon protecteur... et d'attendre.

LE SIFFLET ET LA CORDE

Bill Basket et Roger Stanford affirment avoir étudié toutes les conséquences d'un tremblement de terre et trouvé tous les moyens simples de s'en sortir. Si une personne se trouve ensevelie sous des décombres, le sifflet permet, mieux que la voix qui risque de s'éteindre au bout d'un quart d'heure, d'attirer l'attention des services de secours. La corde de nylon permet l'évacuation de lieux élevés, et le transistor, l'audition des stations qui émettent les conseils de secours. En cas d'isolation prolongée, la tente, la couverture, les tablettes de textrose et les bouillons-cubes (grâce auxquels trois personnes peuvent, selon Bill Basket et Roger Stanford, survivre trois jours sans autre nourriture), les tablettes de purification de l'eau qui permettent de boire l'eau, par exemple d'une chaudière ou d'un W.C., les pansements de première nécessité, assurent une attente, sinon confortable, au moins dédramatisée des services de secours.

Pour calmer les nerfs des personnes éprouvées par le séisme, Bill Basket et Roger Stanford ont pensé à inclure dans le nécessaire de survie de la nautamine, tranquillisant léger qu'ils ont pu se procurer sans ordonnance. La présence d'un carnet et d'un stylo a de quoi surprendre, mais Roger Stanford explique très sérieusement: "Il est très important, lors d'un tremblement de terre, de rester calme, de vaincre sa frayeur. Si vous écrivez ce qui vous arrive, ce que vous ressentez, vous vous relaxez, vous extériorisez votre peur.".

Si le nécessaire de survie est à de nombreux points de vue utile et ingénieux, il est cependant à craindre que de nombreux Californiens se le procurent comme un talisman et le placent dans un coin de leur maison ou de leur voiture, sans prendre la peine de lire attentivement le livret qui l'accompagne ou sans en suivre les instructions. Celui-ci recommande, en effet, une préparation physique et psychologique à l'éventualité d'un grave séisme en Californie. Prendre des cours de secourisme, savoir reconnaître les murs de soutènement pour les éviter, apprendre à repérer tout ce qui peut servir de cocon protecteur, savoir contrôler sa peur par des exercices de respiration: fort peu de Californiens ont suivi jusqu'à présent cette préparation. Les ventes du nécessaire de survie serviront-elles à faire prendre conscience de sa nécessité?



NECROLOGIE

M. REMI GRATTON

est décédé accidentellement, le 9 août 1981 à St-Vincent à l'âge de 36 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Roma, 3 filles, Raymonde, Valérie et Francine, ses parents M. & Mme Roland Gratton de St-Paul, 4 frères et 6 soeurs.

Patrick de St-Paul, Jocelyn de Mallaig, Alfred de St-Vincent et Antoine de Bonnyville. Mme Adrienne Tessier de Penticton, Mme Antoinette Graus de Namao, Mme Agathe Giguère de Lacorey, Mme Anna Labonté de Bonnyville, Mme Maria Poulin de St-Edouard et Mlle Nicole de St-Paul.

Les prières furent récitées, le 11 août, à 8h00 p.m. à l'église de St-Vincent.

Mercredi, le 12 août, à 10h00 a.m., une foule nombreuse assistait au service funèbre, la messe du Requiem fut chanté par le Révérend Jean-Luc Pigeon assisté par l'Abbé Roland Bissonnette et l'Abbé Henri Bois. L'inhumation dans le cimetière de St-Vincent.

L'A.C.F.A. de St-Paul offre ses condoléances à la famille éprouvée.

M. EMILE ST-ARNAULT

(originaire de St-Vincent, résidant à St-Paul depuis plusieurs années), est décédé vendredi, le 31 juillet, 1981 à l'âge de 66 ans.

Il laisse dans le deuil un fils André d'Edmonton, une fille Mme Denise (Gérald) Duriez de Stony Plain. Sept petits-enfants, 3 frères et 3 soeurs. Fredy de St-Paul, Albert et Alphonse d'Edmonton, Mme Eva Parenteau de St-Albert, Mme Jeannette (Hector) Noel de St-Paul et Mme Alice (david) Lynn d'Edmonton.

Précédé par son épouse Cécile en 1967 et une fille Jacqueline en 1978.

Les prières eurent lieu lundi, le 3 août, à 7h30 p.m. au salon funéraire Park Dale.

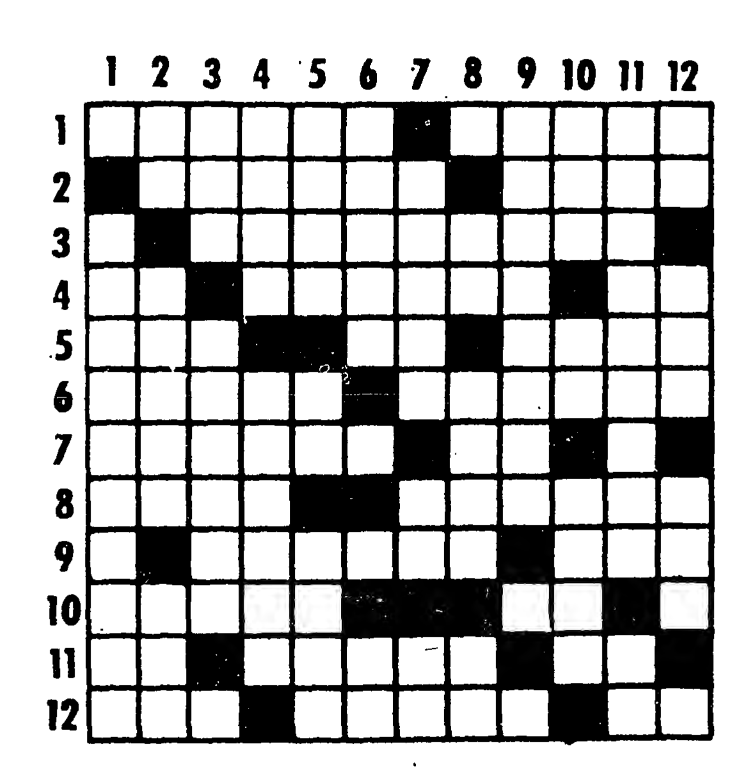
Le service funèbre, mardi, le 4 août à 10h30 à la cathédrale de St-Paul. Le Révérend Roger Sicotte célébrait la messe du Requiem. L'inhumation au cimetière de St-Paul.

L'A.C.F.A. de St-Paul offre ses condoléances à la famille éprouvée.

Cartes professionnelles et d'affaires

MOTS CROISES

PROBLEME 3629

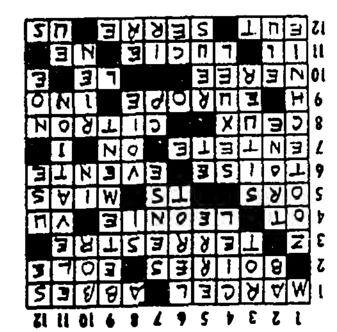


HORIZONTALEMENT

1–Pape pendant 21 jours. – Ecclésiastiques.
2–Ce qu'on boit (pl.). – Dieu des vents.
3–Qui est de la terre.
4–Dans sottise. – Prén. de femme. – Accueilli.
5–Critique d'art espagnol. – Consonnes. – Temples japonais.
6–Ancienne mesure de longueur. – Evaporé.
7–Têtu. – Pron. indéf.
8–Dém. – Fruit.
9–Continent. – Fille de Cadmus.
10–Dieu marin. – Largeur d'une étoffe.
11–Lui. – Vierge et martyre en 304. – Nég.
12–Obtint. – Local vitré. – Usages.

VERTICALEMENT

1–Art d'élever les animaux domestiques.
2–Prép. lat. – Siège de cérémonie. – Choisi.
3–Rôti. – Placer.
4–Patrie des bienheureux. – Qui se rapporte au sexe.
5–Va ci et là. – Conj. – Ville espagnole.
6–Petit loir gris. – Symb. chim.
7–Qui a du bon sens. 3e et 16e lettre. – Inf.
8–Tellement. – Chemin. – Terminaison de verbe.
9–Stupidement.
10–Rob, inversé. – Préf. priv. – Néant.
11–Exhaussement. – Reçu.
12–Pron. pers, – Affaibli. – Patriarche.



VOTRE HOROSCOPE



Capricorne *du 22 déc. au 20 janv.*

Une construction spirituelle vous aidera à surmonter vos ennuis. Vous vous raccrocherez probablement à la Foi ou à une forme personnelle de croyance. La santé est à surveiller. On pourrait s'amuser à faire languir.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

Votre amertume se tempère d'espoir. Vous êtes presque certain de réussir dans une entreprise autant difficile que pénible. Soyez-en certain vous gagnerez le dernier rond. Si les rentrées sont bonnes, mettez-en de côté.

Poisson *du 20 fév. au 20 mars*

Frottez-vous à la vie, courez le monde, les boutiques de luxe et les lieux moins bien famés, vous constaterez que ce qui est en haut est comme ce qui est en bas. Vous surmonterez éventuellement votre tristesse.

Belier *du 21 mars au 20 avril*

Une illimination vous permet de vous engager sur le chemin qui vous convient. Vous acceptez un compromis boiteux afin de ménager votre tranquilité. Vous ne la conserverez pas longtemps.

Taureau *du 21 avril au 20 mai*

Vous rehausserez votre prestige en ne divulguant pas les confidences qu'on vous fait même si elles sont exprimées, dans l'intention d'être racontées ou, si vous préférez, avec l'espoir de l'être. Une chance soudaine à l'instant le plus critique.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

Les vérités premières et les lieux communs pleuveront, accompagnés de déballages d'intimité, de crudités diverses, de propos graveleux et d'inconvenances. Très bon début de journée dans l'ensemble.

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

Vous n'ignorez pas votre pouvoir. Mais sachez vous en servir à bon escient. Vos facilités d'élocution vous serviront au cours de la soirée. Ne forcez pas exagérément sur la boisson. En amour, des mouvements de passion, ce soir.

Lion *du 23 juillet au 23 août*

Ni de rogne à l'égard de vos enfants, de vos parents, ou de votre conjoint. Votre mauvaise humeur serait perçue comme une atteinte à la liberté de chacun. Efforcez-vous de lire. Gros risques de dépenses excessives.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

On vous envie votre panache en de nombreuses circonstances de la vie. Jamais ou presque vous ne cédez à la tentation de la bassesse ou, du moins, d'une certaine faculté. Pas de rogne.

Balance *du 23 sept. au 23 oct.*

Journée de grand péril sur les routes. Possibilités de rencontres sentimentales dans l'après-midi. Les réunions mondaines sont bien aspectées. La publicité jouera un rôle considérable dans vos affaires.

Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

Une lettre anonyme vous atteindra au vif. N'est-ce pas la seconde de l'année? N'y accordez qu'une importance relative sur le fond assez fantaisiste, mais cherchez le corbeau. Faites un tour en ville, mais prudence.

Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

Vous découvrirez par élimination celui ou celle qui vous jette sur fiel. Prenez-le pour ce qu'il (elle) est. C'est-à-dire une vipère qui, à certaines époq· de l'an, a besoin de mordre. De nombreux premiers baise. .

S.O.P.

A MEDITER

Le coeur ne vieillit pas, mais il est pénible de loger un dieu dans des ruines.
Voltaire

Comestible [adj.]. Bon à manger et facile à digérer; tel est le cas d'un ver pour un crapaud, d'un crapaud pour un serpent, d'un serpent pour un porc, d'un porc pour un homme, d'un homme pour un ver.
Ambrose Bierce

Le garçon de café qui commande vers le comptoir: "Un spécial, sans faux col! Un spaghetti saignant!" est content, parce qu'il commande.
Henry de Montherlant

Quel admirable animal que le cochon. Il ne lui manque que de savoir faire lui-même son boudin.
Jules Renard

Les cigarettes ont au moins le charme de vous laisser inassouvi.
Oscar Wilde

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. Le premier qui a dit cela voulait se faire donner quelque chose.
Eugène Scribe



Cher(e) ami(e) du théâtre français d'Edmonton!

En cette douzième saison du t.f.e., nous vous invitons à vous joindre au public déjà imposant de notre théâtre, ou a renouveler votre abonnement. Vous trouverez, ci-jointe, une présentation de notre répertoire ainsi que toutes les indications concernant la façon de devenir un(e) abonné(e) du t.f.e.

Vous n'avez qu'à remplir la formule ci-jointe et à la retourner avec un chèque. Etant donné que le coût de la vie augmente, le t.f.e. a décidé d'établir de nouveaux prix pour cette année, c'est-à-dire:

A la porte: $5.50 - Adulte
$4.00 - Etudiant/Age d'or

Billet de saison: $22.00 - Adulte
$16.00 - Etudiant/Age d'or

Comme vous voyez, le billet de saison vous donne droit à six spectacles, pour le prix de quatre!

Vous avez avantage à répondre le plus tôt possible, car nous vous ferons parvenir vos billets dès que nous recevrons votre fiche et votre chèque. Notre premier spectacle aura lieu le 16 octobre 1981, et la date limite pour répondre à la présente est fixée au 11 octobre.

Dans une ville qui ne compte que 30,000 francophones - et 550,000 anglophones - le t.f.e. présente chaque année une série de six pièces, qui attirent maintenant plus de 6,000 spectateurs!

Encourager le t.f.e. c'est aider un organisme dynamique qui fait tout en son pouvoir pour développer la culture française en Alberta.

Voici notre saison prochaine:

Vendredi 16 octobre 1981 (série A)
17,18,23,24,25 octobre

LA DAME FANTOME

(La Dame Duende)

Comédie en deux actes (six tableaux) de
Calderon de la Barca

Un vaudeville - ou vau-de-rire - grand siècle, allègrement tiré d'une comédie de cape et d'épée à la manière classique espagnole. L'histoire de deux couples d'amoureux qui ne cessent de se chercher, de se perdre et de se retrouver, dans une nuit d'été de l'Espagne chevaleresque. Un divertissement galant du «XVII», ou il est question d'amour, de loyauté, d'honneur et d'autres bons sentiments qui garde toute la folle complexité de cette «commedia dell'arte», en graves costumes madrilènes.

Vendredi 4 décembre 1981 (série A)
5,6,11,12,13 décembre

LA CRIQUE

Comédie en deux actes de
Guy Foissy

Lui, en prison pour avoir tué, elle vient lui rendre visite. Ils se remémorent la «chose»: partis pour passer leurs vacances dans un endroit tranquille, qu'ils ont acheté. Confortés a le goût des farces, ce duo plein d'humour, a obtenu un immence succès à Paris et à Montréal.

Vendredi 29 janvier 1982 (série A)
30,31 janvier et 5,6,7 février

BLANCHE-NEIGE

Conte de fée en sept tableaux de
Pierre Bokor
d'après le conte de J. Grimm

Il était une fois un Roi et une Reine, une Blanche-Neige et sept Nains, une Reine méchante et un Prince charmant... Et ils seront plusieurs fois sur nos planches, en chair et en os—pour enchanter les enfants de ... tout âge.

Le spectacle sera réalisé en collaboration avec les élèves de l'école J.H. Picard.

MATINEES SPECIALES POUR LES GROUPES ORGANISES.

Vendredi 19 mars 1982 (série A) THEATRE OUVERT
20,21,26,27,28 mars

LE IIème FESTIVAL THEATRAL FRANCOPHONE DE L'ALBERTA

Un deuxième pot-pourri théâtral, réunissant sur notre scène, les talents francophone albertains. Six soirées différentes, offrant un choix de spectacles, divers quant à leur genre, leur style, leur longueur... En provenance des quatre coins de la province.

**Les abonnés ont le privilège d'assister à deux spectacles différents, à raison d'un par fin de semaine.*

Vendredi 9 avril 1982 (série A)
10,11,16,17,18 avril

AU REVOIR CHARLIE

(Goodbye Charlie)

Comédie en deux actes de George Axelrod
adaptée par Barillet & Grédy

Un monsieur aux occupations douteuses, Don Juan par surcroît, trépasse et revient sur terre sous les traits d'une charmante jeune femme. Il n'en faut pas plus pour créer quelques perturbations appréciées des spectateurs. Une comédie de boulevard (d'origine hollywoodienne) avec tous ses charmes; recette éprouvée, mais toujours efficace, à laquelle il ne manque aucun ingrédient.

Vendredi 21 mai 1982 (série A) THEATRE OUVERT
22,23,28,29,30 mai

LA CAGE AUX FOLLES

Comédie en quatre actes de

Jean Poiret

Une farce qui a tellement d'entrain et d'esprit que l'on ne peut y résister! C'est leste, prestement enlevée, finement assaisonnée et... aussi drôle que le film avec le même titre. Les amateurs de comédie riront de bon coeur à ce divertissement.

N.B. A cause des personnages et des situations insolites et pétillantes, la surveillance des parents est désirée.

** de manière à assurer une assistance plus régulière à chaque représentation, nous aimerions que vous choisissiez votre soirée de théâtre pour notre saison.*

Série A - PREMIERE (premier VENDREDI)
Série B - premier SAMEDI
Série C - premier DIMANCHE
Série D - deuxième VENDREDI
Série E - deuxième SAMEDI
Série F - deuxième DIMANCHE

** au cours de la saison, il se peut que vous ne puissiez pas assister à un ou plusieurs des spectacles à la date pour laquelle vous avez acheté des billets en abonnement. Vous pouvez les échanger facilement, en nous donnant 24 heures de préavis.*

** tous les spectacles commencent à 20h et ont lieu à l'Auditorium de la Faculté Saint-Jean.*

** pour obtenir vos billets de saison, nous n'avez qu'à compléter la formule, la détacher et la retourner avec un chèque payable au: THEATRE FRANCAIS D'EDMONTON.*

** pour toute information supplémentaire téléphonez au: 469-0829, ou adressez-vous au bureau du t.f.e. situé à: 8406 - 91ième Rue, Edmonton, Alberta, T6C 4G9*

Je désire ... billets de saison - adulte à $22.00 ch...... et/ou billets de saison - étudiant/âge d'or à $16.00 ch.......

J'inclus le montant de .... pour ces billets de saison.

SERIE DESIREE: A, B, C, D, E, F.
(encerclée s.v.p.)

NOM: ____________________

ADRESSE ____________________

CODE POSTAL: ______________ TELEPHONE ______________

SIGNATURE ____________________